Vivre à Angers

N° 357 / NOVEMBRE 2011

SOLEILS D'HIVER

Dossier spécial en pages centrales de ce journal

NATATION

ANGERS ACCUEILLE LES CHAMPIONNATS DE FRANCE

LE FORUM

Pour nous écrire :
Monsieur le Maire
Hôtel de ville
CS 80011, 49020 Angers CEDEX 02.
ou journal@ville.angers.fr
Précisez que votre courrier est destiné à la rubrique forum du journal Vivre à Angers

CERTAINS CHOIX COMPTENT PLUS QUE D'AUTRES

" Bonjour, mon fils vient tout juste d'avoir 18 ans et je trouve très utile votre campagne de sensibilisation pour inviter les Angevins à s'inscrire sur les listes électorales…

M. Humeau, Angers

RÉPONSE

… et il est encore temps : jusqu'au 31 décembre 2011, vous pouvez accomplir cette démarche.
Après, il sera trop tard ! 2012, année électorale pour les Français. Voter est un droit, mais c'est aussi un devoir.
Alors, un conseil : n'attendez pas la dernière minute pour vous inscrire sur les listes électorales, ou tout simplement por vérifier que vous l'êtes bien ! Pour cela, plusieurs solutions : vous rendre à l'hôtel de ville ou dans votre mairie de quartier.
Vous pouvez également remplir votre demande en ligne : http://www.angers.fr/vie-pratique/vos-droits-et-demarches
Comme le souligne très judicieusement notre campagne citoyenne, "certains choix comptent plus que d'autres". Encore faut-il se donner les moyens de les exprimer !

VIVE L'AUTO-PARTAGE !

" Je salue l'initiative de la Ville d'Angers concernant l'auto-partage. En effet, quand on sait qu'un véhicule est immobilisé 90 % de son temps, cela fait réfléchir avant de vouloir posséder un moyen de locomotion de plus en plus onéreux.

Patrick G.

RÉPONSE **Oui, le partage reste une idée neuve ! L'esprit mutualiste aussi car, au fond, c'est bien de cela dont il s'agit. En tout cas, certainement une bonne initiative pour diversifier les pratiques de mobilité. Angers développe ainsi une offre globale, pour agir sur tous les leviers : bus, tramway, prêts de vélos… et maintenant des voitures qu'on partage entre plusieurs utilisateurs. Sans oublier la place rendue aux piétons, avec des cheminements repensés et un "code de la rue" pour tous ! Avec, en toile de fond, une ville plus apaisée, où il fait bon vivre et se déplacer !**
Pour tous renseignements : http://www.angers.fr/autociteplus

RESPECTONS LA VIE, PROTÉGEONS NOS ANIMAUX

" Monsieur le Maire, beaucoup d'Angevins ont été révoltés et vous demandent de réagir après les mauvais traitements infligés aux animaux présents dans le parc de l'étang Saint-Nicolas…

Chris,
via Contact www.angers.fr

RÉPONSE **C'est peu de dire que l'émotion soulevée a été grande !…**
La mairie a évidemment condamné avec fermeté les actes scandaleux commis le mois dernier. Destinés à être vus par les familles, ces animaux ont une vocation pédagogique et les visiteurs y sont attachés. C'est le moyen pour les Angevins d'approcher la diversité de la vie animale. Ils découvrent ainsi des espèces qui leur sont peu familières. Adultes et enfants sont également sensibilisés aux milieux naturels dans lesquels ces animaux évoluent.
On imagine le degré d'indignation et d'écœurement des personnels municipaux en charge de leur entretien. La Ville d'Angers a bien sûr saisi la justice.
Dans l'immédiat, les élus ont annoncé plusieurs mesures afin de vérifier et sécuriser l'ensemble des enclos. Les clôtures seront renforcées, la fréquence des rondes est augmentée. D'autres décisions sont prises, concernant la surveillance, sans avoir besoin ici de les détailler.
Si cela n'était pas suffisant, et dans l'intérêt des animaux eux-mêmes, la municipalité serait alors contrainte de les déplacer vers un autre site, voire d'envisager l'arrêt définitif de toute activité d'animalerie dans les jardins et parcs de la Ville… Une décision difficile, mais qu'il faudra savoir prendre le cas échéant, pour protéger ces animaux de la bêtise humaine.

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Réagissez sur le thème du dossier :
Soleils d'hiver
Sortie du prochain numéro de Vivre à Angers, le 19 décembre.

JEAN-PATRICE CAMPION / ARCHIVES

THIERRY BONNET

JEAN-PATRICE CAMPION

PHILIPPE MÉNARD

Sommaire

tout savoir

6 **POUR DEMAIN** un espace commun pour les acteurs du numérique

8 **CADRE DE VIE** changement climatique : l'affaire de tous

10 **SERVICES** il faut agir, ensemble, auprès des plus démunis

12 **DÉBAT PUBLIC** vie associative : une charte d'engagement réciproque

dossier spécial

SOLEILS D'HIVER du 1er au 31 décembre

mieux comprendre

14 **REPORTAGE** l'élite de la natation dans l'écrin de Jean-Bouin

25 **TRIBUNES** majorité et minorité municipales s'expriment

partager

26 **L'ÉVÉNEMENT** les Angevins, nombreux au rendez-vous des associations

28 **RENCONTRES** ils s'épanouissent grâce à la charte culture et solidarité

30 **NOS QUARTIERS** Monplaisir, un quartier historique très animé

32 **HISTOIRE** la première salle de sport

le guide/les sports

33 **SPECTACLE** après la glace, l'air

34 **MUSIQUE** Liszt 2011 à Angers

37 **ÉVÉNEMENT** Jean-Bouin accueille les championnats de France de natation

Vivre à Angers

Directeur de la publication Jean-Claude Antonini. **Directeur de la Communication** Bruno Hindahl. **Responsable du pôle média** Nathalie Maire. **Rédacteur en chef** François Lemoulant. **Rédaction** Benoît Chanteloup, Pascal Le Manio, Marine Leroy, Nathalie Maire, Corinne Picard-Beauvallet, Julien Rebillard. **Photo de Une** Jean-Patrice Campion. **Assistante du pôle média et diffusion** Claudine Bouillet, 02 41 05 41 31, journal@ville.angers.fr **Conception graphique** Euro RSCG. **Réalisation** MCM Information. **Photogravure/Impression** Easycom Imaye, Laval. **Distribution** Adrexo. **Tirage** 83 500 exemplaires. **Dépôt légal** 4e trimestre 2011 ISSN 0767-354 X

PEFC

Le papier utilisé sur ce journal est issu de forêts certifiées PEFC et gérées durablement.

PARI TENU ! Le 22 octobre, au Quai, le jeune Oscar, 10 ans, comptait parmi les quatre-vingts premiers signataires de la Charte d'engagement en faveur du plan climat énergie territorial. Impulsé par Angers Loire Métropole et la Ville d'Angers, et nourri par la réflexion citoyenne, ce plan sera relayé dans l'agglomération par des habitants, des entreprises, des organismes et des collectivités. Chacun s'est, en effet, engagé à mettre en place des actions simples, pour lutter contre le réchauffement climatique, et à sensibiliser son entourage. Une lettre d'information permettra prochainement de faire le point sur les initiatives individuelles et collectives mises en œuvre et d'échanger sur les expériences en matière de déplacements, de consommation énergétique, d'achats responsables… Quant aux signataires, ils ont rendez-vous dans un an pour une première évaluation sur les émissions de gaz à effet de serre.

JEAN-PATRICE CAMPION

Jean-Claude Antonini,
Maire d'Angers,
Président d'Angers Loire Métropole
jean-claude.antonini@ville.angers.fr

éDITORIAL

SOLEILS D'HIVER : NOËL DANS TOUTE LA VILLE

À **l'occasion des fêtes de fin d'année,** Soleils d'hiver est un moment où l'on prend plaisir à vivre la ville autrement.
C'est d'abord une ville de lumières avec ses rues illuminées pour notre plus grande joie. On apprécie de s'y promener juste pour le bonheur des yeux.
C'est aussi une ville de fête avec ses animations ouvertes à tous, à tous les âges. Cette année, un véritable village de Noël prend ses quartiers au Ralliement. Grâce à l'arrivée du tramway, notre grande place de cœur de ville prend toute sa dimension pour l'animation d'Angers et de l'agglomération.
À ce titre, le passage du tramway par le Ralliement vient renforcer notre centre-ville et son commerce. Je vous invite à l'utiliser plus que jamais pour arriver dans le plus grand confort et venir faire un tour pour profiter de Soleils d'hiver.
La période de Noël ne doit pas seulement être un moment de consommation, c'est ma conviction. Elle doit aussi être un moment de partage et de solidarité. Comme chaque année, nous agissons en ce sens avec le centre communal d'action sociale et toutes les associations solidaires, pour que tous aient le droit à un moment de chaleur en fin d'année.
C'est aussi pour cela que nous n'autorisons pas l'ouverture des magasins le dimanche, même durant les fêtes : les employés du commerce doivent eux aussi avoir le droit de passer des moments en famille.
Animations, solidarité, fréquentation du centre-ville…, tout est mis en place pour que Noël 2011 soit une belle fête à Angers.

Bonnes fêtes de fin d'année !

BÉNÉDICTE GALTIER

Yannick Sourisseau, Reynald Werquin, Guillaume Mariteau et Étienne Henry, à l'origine de la cantine numérique angevine.

UN ESPACE COMMUN POUR LES ACTEURS DU NUMÉRIQUE

Une "cantine numérique" bientôt à Angers. C'est l'idée d'Angers Loire Métropole et de l'association Maine Labs. Ce concept original et en plein essor abrite des espaces de rencontre et de travail partagé ("co-working") entre professionnels du numérique ou simples "geeks", passionnés de nouvelles technologies.
"Angers est très dynamique dans le domaine, note Étienne Henry, président de l'association.
L'attente d'un lieu fédérateur est forte chez beaucoup d'acteurs économiques locaux qui travaillent souvent seuls comme auto-entrepreneurs ou télétravailleurs.
Il permettra de sociabiliser leurs activités, échanger des informations, des compétences, mutualiser des projets et créer des synergies."
Une aubaine également pour les professionnels, de passage à Angers le temps d'une journée.
C'est à la maison du tramway, place Imbach, que le projet pourrait voir le jour d'ici à juin 2012. Bureaux et salles de réunions y seront installés puis loués à la carte, pour une somme modique. Y seront également développés des services à destination des entreprises et des particuliers, familles et établissements scolaires, notamment. Objectif : en faire un lieu d'information, de débats et de formation sur des sujets d'actualité comme les réseaux sociaux, le numérique au quotidien, les smartphones…
"C'est une nécessité de permettre aux acteurs du numérique de se mettre en réseau, de collaborer et de se développer, souligne Frédéric Béatse, adjoint aux associations, à la politique de la Ville, aux quartiers et à l'amélioration du service public.
La maison du tramway est un bon outil pour valoriser les compétences locales, tout en faisant rayonner l'agglomération au-delà de ses frontières."

www.lacantine-angers.org

Liaison sud : réunion publique le 12 décembre

Le tronçon routier “liaison sud” permettrait de contourner Angers en libérant notamment ses boulevards sud où le trafic – 35 000 véhicules par jour actuellement – est croissant.
En novembre 2009, les élus de l’agglomération s’étaient prononcés majoritairement pour reprendre la maîtrise d’ouvrage de ce dossier, après son abandon par le conseil général. La première réunion publique aura lieu le 12 décembre. Objectif : rappeler les enjeux de ce vaste projet d’aménagement du territoire et présenter les modalités de la concertation à venir, notamment l’intervention de la Commission nationale du débat public, sollicitée par Angers Loire Métropole.
Cette commission a d’ores et déjà désigné un garant de la concertation, indépendant, dont le rôle sera de veiller au respect de la participation du public. Il peut être saisi de toute question ou demande portant sur la conduite de la concertation.
Le 12 décembre, à 18 h, au centre de congrès.

Santé : la recherche angevine renforcée

Sur 20 000 m² et cinq étages, le nouvel institut de biologie en santé des Capucins accueille en un site unique les 670 biologistes du centre hospitalo-universitaire (CHU), de l’université, et l’ensemble des laboratoires dont ceux de l’Inserm, et cinq plateformes techniques. Cet outil permet au CHU d’augmenter sa capacité de sous-traitance pour les hôpitaux de la région. Renforcé, le plateau de biologie produit désormais en continu les analyses les plus courantes.
Dès janvier, le site s’enrichira d’une structure destinée à fédérer les activités, de la recherche fondamentale aux applications thérapeutiques. “Je me félicite de voir que la recherche biomédicale angevine est mondialement reconnue”, souligne le maire Jean-Claude Antonini.
Ce projet a nécessité quatre ans de travaux et 55 millions d’euros : 33 financés par le CHU, 22 par l’université, dont 8 millions par le fonds européen, 1,7 million par Angers Loire Métropole, autant par le Département, et 200 000 euros par l’Inserm.

Microscope à balayage électronique.
JEAN-PATRICE CAMPION

La ville, toujours plus loin ?

La “périurbanisation” sera le thème des Rencontres de l’Agence d’urbanisme de la région angevine, le 9 décembre. L’occasion de s’interroger sur les territoires périurbains angevins, leur évolution, les logements, équipements, services, activités économiques… et sur leurs habitants.
9 décembre, 9 h - 16 h, centre de congrès. Gratuit sur inscription auprès de l’Aura, au 02 41 18 23 80 ou sur www.aurangevine.org

En 2016, Angers aura un nouveau centre de congrès

Le 4 novembre, le conseil municipal a officialisé la réalisation d’un nouveau centre de congrès. Construit d’ici à 2016 sur les rives de la Maine, à l’emplacement libre près du Quai, il remplacera celui du boulevard Carnot. Le projet prévoit aussi la construction d’un hôtel 3 - 4 étoiles de 120 chambres et d’un parking. Le coût total est estimé à 54 millions d’euros dont 45 pour le centre. Ce nouvel équipement sera dédié à l’activité de congrès, mais aussi à la musique avec l’orchestre national des Pays de la Loire et au cinéma autour du festival Premiers Plans. L’un et l’autre fondent d’ailleurs de grands espoirs dans ce nouvel équipement. La chambre de commerce et d’industrie également, qui s’associe au maire d’Angers, Jean-Claude Antonini, pour porter cette réalisation apte “à faire rayonner plus encore Angers et son territoire en France et à l’international”.
Aujourd’hui, l’organisation de congrès engendre 8 millions d’euros de retombées économiques par an. “Demain, nous pourrons tabler sur 15 voire 20 millions, indique le maire. Cet investissement public-privé apportera de l’activité et de l’emploi sur notre territoire. Il sera un formidable outil de développement économique.”
Pourquoi ne pas remettre aux normes l’ancien équipement construit il y a trente ans ? Ces travaux, estimés à 25 millions d’euros, nécessiteraient en plus la fermeture du site pendant deux ans, sans la certitude que le centre répondrait, à terme, aux exigences d’accueil des congressistes.

Les acteurs économiques et culturels soutiennent le projet de centre de congrès.
THIERRY BONNET

JEAN-PATRICE CAMPION

Comme les quatre-vingts premiers signataires, chaque Angevin est invité à signer la charte du plan climat territorial.

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE EST L'AFFAIRE DE TOUS

Privilégier les transports en commun, optimiser son chauffage, consommer local… Voilà quelques actions permettant de réduire sa consommation d'énergie, minimiser ses émissions de gaz à effet de serre et donc ralentir le réchauffement climatique.
Mettre en place chez soi ou au sein de son entreprise ces gestes du quotidien et réfléchir à l'impact de ses activités sur l'environnement, voilà une partie des engagements pris par les quatre-vingts premiers signataires de la charte du plan climat énergie du territoire angevin. Particuliers, chefs d'entreprise, responsables d'association, maires de l'agglomération…, s'investissent aux côtés d'Angers Loire Métropole. Depuis plus de deux ans, la collectivité a engagé une concertation à ce sujet. Elle-même multiplie les actions en faveur d'un développement durable au sein de son agenda 21. "Mais le climat, c'est l'affaire de tous, insiste Gilles Mahé, adjoint au maire et vice-président d'Angers Loire Métropole en charge de l'environnement. Sans prise de conscience individuelle et sans changement de comportement de chacun, chez soi ou au sein de son activité professionnelle, on n'y arrivera pas." La moitié des émissions de gaz à effet de serre découle de l'activité des ménages, notamment des flux routiers, et près de 40 % de celle des acteurs économiques. Signer la charte d'engagement montre sa volonté de s'impliquer dans la durée. Cela permet aussi de bénéficier d'outils et de méthodes pour bien identifier ses marges de progrès et les évaluer. En termes de maîtrise d'énergie, de consommation, de déplacement…
Enfin, il s'agit de s'affirmer en tant qu'ambassadeur "climatique" auprès de son entourage et de le sensibiliser afin qu'un maximum d'Angevins s'engagent à leur tour.

■ **Pour signer la charte : www.angersloiremetropole.fr/planclimat**
■ **Pour évaluer son impact environnemental : www.coachcarbone.org**

CE QU'ILS EN PENSENT

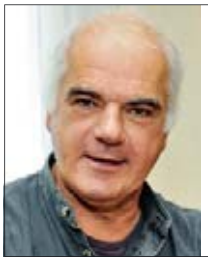

THIERRY BONNET

« L'incitation faite aux citoyens de signer individuellement la charte d'engagement du plan climat énergie d'Angers Loire Métropole ne doit pas faire oublier leur engagement dans des actions collectives, bien au contraire ! Car la protection de l'environnement passe aussi par un engagement au quotidien au sein des comités d'usagers existants ou à créer. Il existe aussi de nombreux leviers pour sensibiliser le public à l'environnement : la culture, les cafés citoyens, et bien évidemment l'éducation des enfants par les parents et à l'école… »

Patrick Chlasta, habitant du quartier des Hauts-de-Saint-Aubin

24

bureaux d'élèves et associations organisatrices de soirées étudiantes ont signé le 3 novembre la charte "s'amuser sans abuser". Elle présente onze articles destinés à préserver la tranquillité des riverains et la sécurité des étudiants lors des soirées festives. Une dizaine d'autres associations doivent encore la signer en cours d'année.

Faune et flore : la richesse à notre porte

Une journée pour recenser le maximum de plantes et d'espèces animales, autour de l'étang Saint-Nicolas. Cent soixante personnes, simples promeneurs ou naturalistes chevronnés, ont participé, les 21 et 22 mai, aux 24 heures de la biodiversité.
Le bilan met en lumière l'importante biodiversité du territoire : 302 espèces comptabilisées pour la flore, 275 pour la faune, sur moins de 2 km². Avec 39 espèces de vertébrés, principalement des oiseaux, 231 d'insectes, 5 de groupes divers comme les cloportes, mollusques ou araignées.

BENOÎT MESLIER

Dans le prolongement de cette opération, un questionnaire est proposé sur le site du muséum des sciences naturelles. Objectifs : consulter les citoyens sur leur vision de la biodiversité, et connaître les actions qui leur semblent prioritaires.
Tél. : 02 41 22 32 30.
www.angers.fr/museum

DANS VOS QUARTIERS

Lac-de-Maine

SYLVAIN CHOLLET

Connaître les batraciens vivant autour du lac et éviter qu'ils ne se fassent écraser lors de leur migration amoureuse. C'était l'objectif du "crapauduc" installé avenue du Lac-de-Maine, l'hiver dernier, par la Ligue pour la protection des oiseaux et la Maison de l'environnement. Chaque matin, les bénévoles (écoliers, riverains, étudiants en sciences…) récupéraient les animaux et les déposaient de l'autre côté de la route. "632 crapauds communs ont été sauvés, mais 394 ont été écrasés hors périmètre. C'est pourquoi, l'opération reconduite de mi-février à mi-avril sera élargie", annonce Sylvain Chollet, animateur à la Maison de l'environnement.
Réunion d'information le 29 novembre, à 20 h, à la Maison de l'environnement, 02 41 22 32 30.

À SAVOIR

Des défibrillateurs dans les quartiers ORU

Des défibrillateurs installés dans les quartiers ayant bénéficié d'une opération de rénovation urbaine. C'est le résultat de l'opération menée par la Ville, GrDF et le service départemental d'incendie et de secours. En complément, une formation aux premiers secours a été dispensée auprès d'une centaine de jeunes.
Carte des défibrillateurs sur www.angers.fr

Tous les emballages bientôt recyclés

Pendant deux ans, les Angevins vont participer à une expérimentation. Le territoire d'Angers Loire Métropole a, en effet, été choisi par Éco-Emballages pour expérimenter de nouvelles consignes de tri des emballages ménagers en plastique. Ce test grandeur nature débutera dès janvier et se poursuivra jusqu'au 31 décembre 2013. Selon les résultats obtenus, les consignes éprouvées pourront être élargies au plan national. Ce test permettra d'étudier les meilleures solutions de recyclage pour tous les emballages en plastique, notamment ceux qui n'entraient pas encore dans les consignes de tri. À partir du 2 janvier, tous les emballages ménagers en plastique pourront être déposés dans le bac de recyclage : pot de yaourt, barquette de fruits, sac plastique, barquette de beurre, pot de crème fraîche… Objectif : doubler le taux de recyclage de ces emballages pour diminuer leur impact environnemental et préserver les ressources naturelles. Des informations pratiques sur les emballages concernés seront prochainement diffusés.

Renseignements : 0 800 41 88 00 (gratuit depuis un poste fixe).
www.lejustetri.fr

Les filets solidaires, initiative de la Ville et du Jardin de Cocagne, permettent de redistribuer fruits et légumes non commercialisés.

JEAN-PATRICE CAMPION / ARCHIVES

IL FAUT AGIR, ENSEMBLE, AUPRÈS DES PLUS DÉMUNIS

Pour les personnes âgées dépendantes, des dispositifs légaux existent. Mais pour les personnes fragilisées ? “Ces situations sont insuffisamment prises en compte par les pouvoirs publics or elles sont les plus nombreuses, souligne Rose-Marie Véron, adjointe à l’action et à l’animation sociales et vice-présidente du centre communal d’action sociale (CCAS). Retraités aux faibles pensions, personnes âgées en perte d’autonomie, travailleurs pauvres, étudiants ayant des difficultés à se loger et à se nourrir, jeunes en insertion, étrangers demandeurs d’asile…, il est essentiel de les soutenir.” Des aides sont évidemment déployées par la Ville et le CCAS, mais le service public trouve aussi de précieux relais auprès de trois cents partenaires dont cent soixante-dix associations et quatre cent soixante-seize bénévoles engagés sur le terrain. Plus que jamais, ce réseau est mobilisé. “Il nous faut agir ensemble auprès des plus démunis”, martèle l’élue. C’était le sens de la rencontre de tous ces acteurs, début octobre. L’occasion de rappeler le contrat d’avenir et de performance, présenté en janvier dernier aux Angevins, et les priorités en matière sociale. En tout premier lieu, l’accès aux droits des plus fragiles pour “éviter toute exclusion sociale”. De nouveaux dispositifs sont déjà en place : plafonds d’accès relevés pour élargir le nombre des bénéficiaires, aide au permis de conduire pour cinq cents jeunes en insertion, développement des filets solidaires permettant la distribution de légumes et fruits non commercialisés… “D’autres sont à inventer. Et pour cela, il est important de se donner le temps de la réflexion et de la formation”, poursuit l’élue. Trois “ateliers de la solidarité” par an permettront de faire connaître à tous la réalité de la situation, de s’interroger sur l’engagement solidaire de chacun, de construire de nouvelles réponses… S’y ajoutent des temps forts : Mixâges, en mai, et dès les 10 et 11 décembre à l’occasion de Soleils d’hiver, l’événement Place Solidarité (lire page 19).

Renseignements : CCAS, boulevard de la Résistance et-de-la-Déportation. Accueil lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 9 h à 17 h 30, et jeudi, de 10 h à 17 h 30. Accueil téléphonique au 02 41 05 49 49, du lundi au vendredi, de 8 h 45 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.

À SAVOIR

Le Point Info Famille organise des réunions d'information sur les modes d'accueil petite enfance pour les parents et futurs parents. Prochains rendez-vous le 24 novembre, de 19 h à 21 h, au relais-mairie du Lac-de-Maine, place Riobé. **Contact : 02 41 05 45 80.**

Le Forum formations professions s'ouvre aux apprentis et aux collégiens

Du 8 au 10 décembre, 30 000 lycéens sont attendus au Forum formations professions. Organisée par le Calep en lien avec Angers Loire Métropole et la Maison de l'emploi, l'édition 2011 s'ouvre aux collégiens de 3e et 4e qui pourront désormais y préparer leur orientation. Même chose pour les futurs apprentis qui pourront faire le plein d'infos sur l'apprentissage, les lycées professionnels et les filières de l'enseignement professionnel et technologique. Tables rondes, conférences et ateliers aborderont divers thèmes : "Les classes prépa, pourquoi pas vous ?", "Le BTS, pour qui, pour quoi ?", "Pourquoi choisir l'université ?", "L'alternance en entreprise" et "Comment entrer dans le monde du travail ?"
Du 8 au 10 décembre, parc-expo, entrée gratuite. Renseignements : www.meformer.org ou 02 72 79 11 37.

Tout savoir sur le PEL 2.0

Adopté au conseil municipal d'octobre, le projet éducatif local 2.0 est le fruit d'une large concertation avec les acteurs qui agissent dans le domaine de l'éducation, autour d'une ambition commune : le bien-être et la réussite des enfants et des jeunes.
Ce document pose les objectifs de la politique éducative de la Ville.
Il sera présenté dans la prochaine Lettre @ux parents, disponible à partir du 12 décembre à l'hôtel de ville, dans les relais-mairie et sur www.angers.fr rubrique vie pratique/enfance.

Quinze voitures peuvent être louées pour une courte durée au service AutoCité+.

THIERRY BONNET

AutoCité+, la voiture à la carte

Une réservation par téléphone ou sur Internet, et cinq minutes plus tard, si une voiture est disponible, l'utilisateur peut la déverrouiller avec sa carte A'tout. Après un rapide état des lieux du véhicule saisi sur l'ordinateur de bord, la clé est libérée de son boîtier électronique. Il n'y a plus qu'à démarrer !
Depuis le 2 novembre, les quinze voitures d'AutoCité+, réparties dans six stations en centre-ville, sont à la disposition des abonnés de ce nouveau service. "S'il y a une demande, de nouvelles stations pourront être créées dans d'autres quartiers", précise Vincent Dulong, adjoint aux déplacements. Ouvert aux particuliers et aux entreprises, ce système d'autopartage permet d'emprunter un véhicule même pour une très courte durée. Le coût, facturé chaque mois, tient compte du temps d'utilisation et des kilomètres parcourus. Il comprend les frais d'entretien, d'assurance et d'essence.

Renseignements et abonnements auprès de la Sara : 02 41 24 13 40 (9 h 30-13 h et 13 h 30-18 h, du lundi au vendredi).

www.angers.fr/autociteplus

Nouvelle salle de lecture pour les archives municipales

Les archives municipales ont été restructurées cet été. Les travaux ont permis la création de deux bureaux et une organisation plus fonctionnelle, avec le déplacement dans un local adjacent de la documentation à usage interne.
La salle de lecture conserve les documents usuels et la bibliothèque juridique, très consultés. On y trouve aussi la version papier de plans anciens, depuis 1704.
Les férus de généalogie disposent d'un lecteur de microfilms et d'un ordinateur pour consulter les documents numérisés.
Un portail d'archives en ligne est en préparation. Il complétera le portail historique, www.angers.fr/archives, qui propose déjà quelque 1 500 pages, dont un almanach d'Angers, de 400 000 avant notre ère à 2011.

THIERRY BONNET

Salle de lecture ouverte au public du lundi au vendredi, de 14 h à 17 h.
En savoir plus sur www.angers.fr/archives

JEAN-PATRICE CAMPION

Dix-neuf associations ont déjà signé la charte d'engagement réciproque avec la Ville .

VIE ASSOCIATIVE : UNE CHARTE D'ENGAGEMENT RÉCIPROQUE

Frédéric Béatse, adjoint à la vie associative, et les représentants des dix-neuf premières associations signataires ont paraphé la charte d'engagement réciproque, le 5 novembre, lors d'Agora, le forum des associations.
Objectif de ce document : renforcer le partenariat entre la Ville et la vie associative angevine.
Angers est riche de plus de 1 700 associations qui contribuent à l'animation de la cité et au lien social. Depuis 2008, une réflexion est lancée afin que ces relations prennent une nouvelle forme. La création d'une instance participative a d'abord été évoquée. Au fil des rencontres, l'idée a été abandonnée, les associations ne souhaitant pas voir se mettre en place une structure supplémentaire rajoutant des contraintes à des bénévoles déjà très sollicités. D'où l'élaboration d'une charte d'engagements réciproques, une formule plus souple.
"Nous signifions ainsi que nous portons des valeurs communes autour de la défense de l'intérêt général et de la cohésion sociale, précise Frédéric Béatse. Bien sûr, pas question de s'ingérer dans les activités des associations mais bien de renforcer le partenariat avec elles afin que tout le monde sorte gagnant."
Pour la Ville, il s'agit d'énoncer clairement sa politique de soutien, d'accompagner les associations dans la durée, de mieux les intégrer dans la réflexion sur les politiques publiques, d'encourager la formation des bénévoles et de développer les temps de rencontre et leur mise en réseau. Quant aux associations, elles s'engagent à proposer des projets cohérents avec leurs missions en s'installant le plus possible dans la durée. Elles s'inscrivent également dans une démarche de partage d'informations et, quand cela est possible, de mutualisation des moyens. Cette charte est le fruit d'un long travail de réflexion auquel ont participé une vingtaine d'associations de tous horizons. Plus d'une dizaine de rencontres ont eu lieu en deux ans.

Renseignements : direction développement de la vie associative, 02 41 05 45 63, http://asso.angers.fr

THIERRY BONNET

Valentin Riou et Ogier David, deux des trois ambassadeurs de la citoyenneté.

Des ambassadeurs de la citoyenneté

Présidentielles en mai, législatives en juin. L'année 2012 sera cruciale pour la vie démocratique nationale. Mais pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre 2011. Pensez-y si vous arrivez à Angers ou avez déménagé. Nouveauté : trois jeunes volontaires en service civique à la Ville ont reçu pour mission d'aller sur le terrain afin de sensibiliser la population à l'importance du droit de vote et à la nécessité de s'inscrire sur les listes électorales. Ces ambassadeurs de la citoyenneté sont présents sur les marchés, à la sortie des écoles, lors d'événements de quartier, en pied d'immeuble… Ils en profitent pour renseigner les Angevins sur les possibilités de s'investir dans la vie de la cité, au sein d'instances participatives ou d'associations. Restaurants universitaires et campus sont particulièrement ciblés ; les 18 à 25 ans étant une population plus difficile à impliquer dans la vie citoyenne. L'inscription sur les listes électorales peut se faire par téléprocédure.

www.angers.fr/vie-pratique/vos-droits-et-demarches
Mairie 5/5 : 0 800 49 05 05
(gratuit depuis un poste fixe).

À SAVOIR

Le code de la rue mis en place par la Ville vise à garantir un partage équitable et sécurisé de l'espace public, et à apaiser la circulation. Il est en cours d'expérimentation dans deux quartiers. Les habitants sont invités à participer et à s'exprimer.
Saint-Serge, Ney, Chalouère : 02 41 05 42 10.
Madeleine, Justices, Saint-Léonard : 02 41 66 09 35.

Les nouveaux Angevins seront accueillis à l'hôtel de ville par le maire et l'équipe municipale le 3 décembre. L'occasion pour eux de discuter avec les élus et de mieux connaître leur nouvelle cité. 1 605 foyers, arrivés à Angers depuis mars, sont invités à cette rencontre.

THIERRY BONNET/ARCHIVES

Prochaine séance du conseil municipal
le 18 décembre, à 18 h, à l'hôtel de ville.

RENCONTREZ VOS ÉLUS

Belle-Beille
Mairie de quartier,
5, rue Eugénie-Mansion,
02 41 48 12 81
Martine Devaux,
14 décembre,
de 16 h à 17 h 30

Centre-ville
Hôtel de ville, 02 41 05 40 88
Sophie Briand-Boucher,
17 décembre, et tous les jeudis, de 11 h à 12 h 30, sur rendez-vous
Marie-Paul Clémot-Stréliski,
sur rendez-vous ou le 28 novembre, de 14 h à 15 h, sur rendez-vous
Pierre Laugery,
3 et 10 décembre, de 11 h à 12 h, sur rendez-vous

Deux-Croix, Banchais, Grand-Pigeon,
02 41 05 40 88
Point info quartier
Beaudoin Aubret,
14 décembre,
de 9 h à 10 h 30
Annette Bruyère,
17 décembre, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous
Jamila Delmotte,
23 décembre,
de 10 h 30 à 12 h
Centre Marcelle-Menet
Annette Bruyère,
16 décembre, de 14 h à 16 h, sur rendez-vous
Maison de quartier, 266, rue Haute-des-Banchais
Jamila Delmotte,
8 décembre, de 14 h à 16 h

Hauts-de-Saint-Aubin
Relais-mairie, 1, rue du Général-Lizé, 02 41 35 10 59
Silvia Camara-Tombini,
2 et 16 décembre,
de 10 h 30 à 12 h
Philippe Lahournat,
14 décembre, de 16 h à 17 h 30, sur rendez-vous

Justices, Madeleine, Saint-Léonard
Mairie de quartier,
place des Justices,
02 41 79 14 40
Christian Cazauba,
7 et 17 décembre, de 10 h à 12 h, sur rendez-vous

Lac-de-Maine
Relais mairie, place Riobé.
Marianne Prod'homme,
3 décembre, de 11 h à 12 h 30, sur rendez-vous au 02 41 73 37 04
Rose-Marie Véron,
10 décembre, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous au 02 41 73 37 04
Anne Lebeugle,
17 décembre, de 10 h à 12 h, sur rendez-vous au 02 41 05 40 88

Monplaisir
Mairie de quartier,
7, rue de Normandie,
02 41 27 22 60,
Rachida Ouattara,
14 décembre, de 11 h 30 à 12 h 30
Luc Belot, sur rendez-vous
Jean-Pierre Chauvelon,
30 novembre et 7 décembre, de 11 h à 12 h 30 ou sur rendez-vous

Roseraie
Relais-mairie, 3, rue André-Maurois, 02 41 66 47 40
Bruno Baron,
3 décembre, de 11 h à 12 h, sur rendez-vous
Frédéric Béatse,
10 décembre, de 9 h à 10 h
Norma Mével-Pla,
17 décembre, de 9 h à 12 h, sur rendez-vous
Renée Solé,
19 décembre, de 14 h à 15 h, sur rendez-vous

Saint-Nicolas, Doutre
Ancienne mairie de quartier,
47, rue Saint-Nicolas
Catherine Besse,
1er et 17 décembre,
de 10 h 30 à 12 h,
sur rendez-vous
au 02 41 35 10 59
Jean-Luc Rotureau,
10 décembre,
de 10 h 30 à 12 h,
02 41 05 40 44.

Saint-Serge, Saint-Michel
Pavillon associatif,
rue Villebois-Mareuil,
02 41 05 40 88.
Vincent Dulong,
17 décembre, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous
Philippe Markowicz,
sur rendez-vous

L'ÉLITE DE LA NATATION DANS L'ÉCRIN DE JEAN-BOUIN

➔ Après le succès de l'édition 2008, Angers confirme son statut de ville-hôte des grands événements de natation avec le retour des championnats de France, en décembre. Parmi les atouts d'Angers, la qualité de son équipement phare : la piscine Jean-Bouin et son bassin de compétition.

En 2008, c'était encore les plots "Athènes". Cette année, ce sera les plots "Pékin", en forme de starting-block, permettant une entrée plus rapide dans l'eau. Ils ont été installés cet été, en prévision des prochains championnats de France de natation en petit bassin, à Jean-Bouin, du 2 au 4 décembre. "Chaque olympiade amène son lot de nouveautés", constate Philippe Leblond, président d'Angers Natation. Mais le club est maintenant rôdé pour l'accueil des grands rendez-vous, programmés par une convention avec la fédération française. "Des conventions de quatre ans, qui courent sur la durée de l'olympiade, détaille Michel Houdbine, adjoint au maire, chargé des sports. Toutes les disciplines de la fédération sont concernées avec, outre la natation de vitesse, du water-polo, de la natation synchronisée, du plongeon…"

Pluie de records en 2008

Pour l'accueil de ces événements, Angers compte sur le vaisseau amiral de son réseau de piscines municipales : Jean-Bouin, et notamment son bassin de compétition de 25 m. "Un bassin rapide, avec une profondeur constante et des 'goulottes norvégiennes' pour réguler le niveau d'eau sans créer de vaguelettes", explique Jacques Garreau, responsable des piscines de la Ville. Ainsi en 2008, une pluie de records s'était abattue sur le bassin angevin. Dont le plus prestigieux, le 100 m nage libre, enlevé par Alain Bernard en 45 secondes et 69 centièmes. "Certes c'était l'époque des combinaisons intégrales, aujourd'hui interdites, commente Philippe Leblond. Mais des records ont été battus depuis l'interdiction des combinaisons. Et au regard des chronos actuels des champions français, on peut encore s'attendre à du beau spectacle."

Affiche de premier plan

Malgré l'absence des clubs de Marseille et Nice, qui ont décidé de faire l'impasse sur Angers pour se concentrer sur la compétition en grand bassin, l'affiche s'annonce relevée. Outre Alain Bernard (champion olympique en titre), sont attendus Jérémy Stravius (champion du monde, dos), Hugues Duboscq (médaillé olympique, brasse) ou encore Amaury Leveaux (médaillé olympique, nage libre). En tout, 600 nageurs disputeront la compétition, avec les séries le matin et les finales l'après-midi.

Finales retransmises

Pour que la fête soit belle, l'organisation est à la hauteur de l'événement. Angers Natation mobilise une centaine de bénévoles pour

(suite page 16)

JEAN-PATRICE CAMPION

CE QU'ILS EN PENSENT

JEAN-PATRICE CAMPION

« Accueillir un tel événement crée une émulation très favorable au club et à sa structuration. La motivation des nageurs comme des encadrants en sort renforcée. Pour un club comme le nôtre, actuellement dans l'antichambre de l'élite, c'est ce qui contribue à évoluer vers le plus haut niveau. »

Philippe Leblond, président d'Angers Natation

45'69'' le record du monde du 100 m nage libre établi à Angers en 2008 par Alain Bernard. Il est désormais détenu par Amaury Leveaux (44'94''), attendu lui aussi à Jean-Bouin en décembre.

600 nageurs et nageuses, toutes catégories confondues, participeront à ces championnats de France.

27°C précisément pour la température de l'eau, un ph de 7,6 exactement… Des normes strictes sont à respecter pendant la tenue des épreuves.

100 bénévoles d'Angers Natation sont mobilisés pour la compétition. S'y ajoutent 70 officiels pour les jurys des différentes courses, eux aussi bénévoles.

Nouvelles lignes de nage et plots "Pékin" en forme de starting-blocks : réputé rapide, le bassin sportif de 25 m a été mis à la page cet été en prévision des championnats de France.

Lors des derniers championnats organisés à Angers, en décembre 2008 (photo ci-contre), pas moins de seize records de France et trois records du monde avaient été battus. Mais c'était l'époque des combinaisons intégrales…

THIERRY BONNET/ARCHIVES

(suite de la page 14)

l'accueil des sportifs et du public. Plus de soixante-dix officiels sont attendus, de toute la région, pour veiller aux conditions de course et valider le chrono des épreuves. Les journalistes seront presqu'aussi nombreux, avec notamment la chaîne de télévision Eurosport pour la diffusion des finales.
"La piscine Jean-Bouin se révèle tout à fait adaptée aux différentes exigences d'un tel rassemblement, insiste Michel Houdbine. Les nageurs peuvent profiter de la salle de musculation et s'entraîner dans le bassin de 50 m, les médias peuvent utiliser la salle d'escrime reconvertie en salle de presse dans les étages du bâtiment…"
Le public n'est évidemment pas oublié, il pourra profiter des 600 places de gradins du bassin de compétition. "Pour les finales, il n'y aura sans doute pas de place pour tout le monde", prévient Philippe Leblond. Mais, petite consolation, l'équipe de France sera à Jean-Bouin le lendemain des épreuves, lundi 5 décembre, pour une séance d'entraînement. Elle devrait être ouverte au public l'après-midi.

Un apport de 50 000 litres d'eau chaque jour dans les bassins, 1,2 million de litres traités chaque heure… Pour garantir la qualité constante des eaux de baignade, une imposante machinerie est à l'œuvre dans les sous-sols de la piscine.

PHOTOS : JEAN-PATRICE CAMPION

Infos pratiques

• **La piscine Jean-Bouin sera fermée au public,** du 30 novembre, à 14 h 30, au 5 décembre, à 12 h, pour la tenue des épreuves.

• **Les épreuves du championnat de France** auront lieu du 2 au 4 décembre. Séries le matin à partir de 9 h ; finales A et B l'après-midi, à partir de 17 h le vendredi et le samedi, et à partir de 16 h le dimanche. Retransmission des finales sur la chaîne Eurosport.

• **Les prochains événements nationaux** à Jean-Bouin auront lieu du 8 au 11 mars 2012 avec les championnats de France des maîtres (nageurs de plus de 25 ans) puis du 31 mai au 3 juin pour les championnats de France espoir de natation synchronisée.

• **Des clubs angevins** s'entraînent à Jean-Bouin dans toutes les disciplines de la fédération française de natation (hors eau libre) :
- Angers Natation (natation-école et compétition) Contact : 02 41 80 65 79. www.angers-natation.com
- Angers Nat'Synchro (natation synchronisée). Contact : 02 41 47 61 23.
- Angers Natation Water-polo Contact : 06 11 37 58 92. www.waterpolo-angers.com
- Vaillante Plongeon. Contact : 02 41 43 92 29.

• **Toute l'info sur les piscines d'Angers :** **www.angers.fr** rubrique "infos pratiques/sports et loisirs"

Vivre à Angers

N° 357 / NOVEMBRE 2011

➔ Animations, dégustations, illuminations…, le centre-ville d'Angers accueille le marché de Noël à l'occasion de Soleils d'hiver. Le moment idéal pour découvrir le nouveau cœur de l'agglomération.

Ci-contre : Col Canto, Big Up, Transversale, les Établissements Jeannette Rodart (photo)…, plusieurs chorales animeront les rues d'Angers. Ci-dessous : la foule attend le Père Noël place du Ralliement. À droite, 80 chalets de bois vont être installés dans le centre-ville.

Un village de soixante chalets de bois sur la place du Ralliement, un sapin monumental, les façades du Grand-Théâtre illuminées, les chevaux du Carrousel 1900…, pendant les fêtes, la place du Ralliement sera le cœur de Soleils d'hiver. Une multitude d'animations sont proposées par la Ville et ses partenaires du 1er au 31 décembre en centre-ville. L'inauguration officielle du marché de Noël et la mise en lumière de la ville auront lieu le 3 décembre, à partir de 17 h, place du Ralliement, après l'arrivée du Père Noël place Saint-Éloi, à 16 h.

La plus grande galerie commerciale

"Le centre-ville est le premier pôle commercial de l'agglomération. Ce sera plus vrai que jamais pendant Soleils d'hiver, grâce à un programme inédit d'animations et de services", se félicite Jacques Motteau, adjoint au commerce, à l'artisanat et au tourisme. Ainsi, à l'occasion de quatre "Nocturnes du cœur de ville", les 3, 9, 16 et 23 décembre, les commerces resteront ouverts jusqu'à 21 h. Arts de la rue, fanfares, chorales, peluches géantes… sont au programme. L'accès au cœur de ville sera grandement facilité durant toute cette période. Ainsi, pour les nocturnes, les parkings du centre-ville seront gratuits de 19 h à 21 h. Par ailleurs, depuis la mi-novembre, les commerçants distribuent à leurs clients 30 000 tickets pour une heure gratuite de stationnement.

Circulez malin…

Faciliter la venue de tous les Angevins en centre-ville, c'est aussi l'objectif de l'opération "Circulez malin", proposée par Irigo. Le week-end, les usagers des bus et du tramway pourront utiliser le "ticket tribu" pour arriver au cœur d'Angers. En vente à l'agence clientèle de la place Lorraine, ce ticket de groupe permet de voyager jusqu'à cinq, du samedi matin au dimanche soir, pour 5 euros. Et pendant tout le mois de décembre, pour un ticket acheté, on en reçoit un second gratuit. Autre moyen de locomotion

Randonnée solidaire aux lampions

Équipés d'un petit lampion et d'une bonne paire de chaussures, ils seront plus de mille, le 10 décembre, à se regrouper au centre de congrès à partir de 17 h pour des départs échelonnés jusqu'à 18 h. "Pont Confluences, Doutre, pont de Verdun, montée Saint-Maurice, place Saint-Éloi pour une halte touristique, place du Ralliement, rue Lenepveu et place Mendès-France, il faudra environ deux heures pour parcourir les 5 km de cette rando, parfaitement accessible, y compris aux enfants", assure Énora Cariou, du comité départemental de randonnée pédestre qui encadrera la marche. Les lampions seront offerts au départ, mais chaque randonneur pourra faire un don dans l'urne du Noël solidaire.
Renseignements : 02 41 79 01 77, cdrp49@wanadoo.fr ou http://maine-et-loire.ffrandonnee.fr

GWEN COADIC

THIERRY BONNET/ARCHIVES

THIERRY BONNET/ARCHIVES

bien pratique : le petit train touristique. Il partira de sa gare, aménagée pour les fêtes sur la place Sainte-Croix. Il proposera plusieurs circuits et assurera la liaison vers la place La Rochefoucauld où le stationnement est gratuit. Le voyage en petit train sera offert, mais chacun pourra à son arrivée déposer un don dans l'urne solidaire.

Un Noël pour tous

Ces dons seront reversés aux associations caritatives angevines partenaires de l'opération "Un Noël pour tous". Un temps fort de

CE QU'ILS EN PENSENT

« Angers a tous les atouts pour devenir le plus important marché de Noël de l'Ouest.

THIERRY BONNET

Jacques Motteau
adjoint au commerce, à l'artisanat et au tourisme

Comment s'annonce l'édition 2011 de Soleils d'hiver ?
Soleils d'hiver prend cette année une nouvelle dimension : Angers est bien partie pour devenir le plus grand marché de Noël de l'Ouest. Nous aurons quatre-vingts chalets de bois avec un véritable village place du Ralliement et sans doute une centaine de chalets à l'avenir. L'offre commerciale aussi s'améliore avec un retour vers les objets traditionnels de Noël, santons, jouets de bois, pains d'épices, produits de qualité…

L'animation commerciale va également être améliorée ?
Le centre-ville est la plus belle et la plus grande galerie commerciale de l'agglomération. Encore faut-il qu'elle soit animée. La Ville impulse un dynamisme et soutient toutes les initiatives. Cette année, par exemple, nous innovons avec quatre nocturnes jusqu'à 21 h. Mais les chambres consulaires et les associations de commerçants ont aussi un rôle très important à jouer pour créer cette animation dans un esprit de fête et apporter des services adaptés à la demande des clients.

Soleils d'hiver, ce sont aussi des éclairages de Noël…
Côté illuminations, Angers va bénéficier d'une nouvelle mise en lumière avec un choix de couleurs chaudes pour créer des ambiances différentes selon les rues. Quatre sites emblématiques vont accueillir de véritables créations de lumières. Dans les quartiers aussi, la Ville soutient les initiatives des associations de commerçants et d'habitants. Autant d'animations qui devraient attirer nombreux les Angevins et les visiteurs pendant les fêtes.

"Place Solidarité" les 10 et 11 décembre

Pour la bonne cause, la place Molière va être rebaptisée "Place Solidarité" le temps d'un week-end et accueillir les associations locales qui œuvrent au quotidien auprès des plus fragiles. Treize [1] ont répondu à l'appel du centre communal d'action sociale, organisateur de la manifestation. Leur objectif : faire connaître au public leurs actions, mais également proposer des rendez-vous festifs et familiaux. Notamment : un atelier de tricot géant, un caricaturiste, la présentation des gestes de premier secours, des fanfares, de la danse, du chant, et le traditionnel "chocolat chaud et brioche" servi chaque jour à 17 h. Nouveautés : trois défis solidaires sont proposés. Le premier, samedi à 18 h, un flash mob musical en compagnie des Pères Noël verts du Secours populaire et de la chorale Col Canto. Le lendemain, place aux sports avec l'installation d'un panneau de basket un peu spécial. Au bout d'un nombre de paniers marqués par les passants, une animation sera déclenchée : yamakasis, danse hip-hop, boxe… Toutes présentées par des jeunes qui s'apprêtent à participer à une action solidaire au Maroc. Enfin, une exposition de photos participative sera montée en direct. Des portraits de professionnels, bénévoles et adhérents d'associations seront projetés afin de former le mot phare du week-end : "solidarité".
"Place Solidarité" sera également l'occasion de collecter des fonds, mais aussi de la laine et des couvertures pour les personnes sans domicile fixe.

(1) Abri de la Providence, ADRA, ATLAS, Amis sans Frontières, Au-delà des Frontières, Centre Père-Michel, Croix Rouge, France Terre d'Asile, Jardins de Cocagne, Notre-Dame-de-l'Accueil, Restos du cœur, Secours catholique et Secours populaire.

Place Solidarité, les 10 et 11 décembre, place Molière, de 11 h à 19 h. Renseignements : espace Welcome, 02 41 23 13 31.

17h17 l'heure à laquelle le Père Noël ouvrira chaque jour une porte du calendrier de l'Avent, à l'entrée des salons Curnonsky.

6 kilomètres d'illuminations accrochées dans les rues pour Soleils d'hiver.

80 chalets en bois installés dans le centre d'Angers avec notamment un village de soixante chalets place du Ralliement.

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Papier cadeaux, consigne et chauffe-biberon

L'association des Vitrines d'Angers offre un service d'emballage de cadeaux et de prêt de parapluies dans son chalet place du Ralliement et dans sa Boutique des services, place Sainte-Croix où on seront également proposés une consigne de paquets, un espace pour changer bébé et réchauffer son repas et des poussettes. Le lundi, 14h-19h, et du mardi au samedi, 10h-19h.

Un véritable village de Noël sera construit place du Ralliement avec soixante chalets de bois, dont celui du Père Noël. Ci-contre, les Saintes Glaces déambuleront dans les rues, notamment lors des quatre Nocturnes.

DR

Petite course à faire sans les enfants ?

La Ville ouvre un accueil pour les enfants de 4 à 10 ans au Grand-Théâtre, l'après-midi des mercredis, vendredis, samedis et tous les jours de la première semaine des vacances. Pendant une heure et demie maximum, ils pourront lire, jouer, partager des activités avec les animateurs. Gratuit.

solidarité est prévu les 10 et 11 décembre place Molière, rebaptisée "Place Solidarité". Les Angevins sont évidemment invités à y participer. À noter, que le chalet "Angers Loire Valley", installé rue Lenepveu face au musée Pincé, s'associe à cette manifestation : les Angevins pourront y déposer de la laine et des couvertures pour les personnes sans domicile fixe. Il accueillera également des concurrents du 4L Trophy et du rallye des Gazelles qui viendront témoigner de leur engagement solidaire.

Les savoir-faire angevins à l'honneur

L'Anjou est une région riche en produits et regorge de savoir-faire. Maurice Sailland, autrement dit Curnonsky "le prince des gastronomes", n'aurait certainement pas renié cette affirmation. D'ailleurs, pour illustrer l'exposition qui lui est consacrée à la salle Chemellier, les professionnels des métiers de bouche et des producteurs angevins proposeront leurs meilleurs produits à l'occasion de deux manifestations. Les 10 et 11 décembre, les Jeunes Agriculteurs feront déguster leurs productions et présenteront leurs métiers avec, si le temps le permet, une mini-ferme installée rue Saint-Étienne. Le 18 décembre, les artisans vanteront la gastronomie angevine à

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Le Père Noël est à Angers !

Où trouver le Père Noël ? C'est la question que beaucoup d'enfants se posent à l'approche du jour J. Comme chaque année, il est l'invité d'honneur de Soleils d'hiver. Malgré son agenda bien rempli, il ira tous les jours à la rencontre des Angevins, dans le centre-ville, les quartiers (1) et même à la patinoire et à la piscine (lire en page 37). Il est attendu, en calèche le 3 décembre, à partir de 16 h, place Saint-Éloi et chaque jour, place Maurice-Sailland, à 17 h 17, pour ouvrir le calendrier de l'Avent. Il a installé ses ateliers dans les salons Curnonsky pour des activités ludiques et créatives à réaliser en famille, et à l'espace Welcome pour des lectures de contes traditionnels. Il a également un chalet place du Ralliement où il attendra les enfants pour des photos, de 15 h 30 à 16 h 15, et de 18 h à 18 h 45, les mercredis et week-ends jusqu'au 16 décembre, puis tous les jours, aux mêmes heures, du 17 au 24. Les enfants qui souhaitent lui écrire peuvent déposer leur lettre à ses Ateliers, il se fera une joie de leur répondre.

(1) Samedi 10 décembre sur le marché de Noël de la Madeleine, de 10 h à 11 h 30 ; et le mardi 20 décembre, place Ney, de 11 h à 12 h 30, .

Cheveux de neige, conte par et pour les enfants

JEAN-PATRICE CAMPION

Comment transformer une forêt maudite et sinistre en un endroit paisible et joyeux ? L'enfant aux cheveux de neige devra le découvrir… L'histoire a d'abord été écrite, pendant l'année scolaire 2010-2011, par les élèves de 6e du collège Montaigne. Sur cette base, le conservatoire a passé commande d'un conte musical au compositeur Manuel Coley, spécialisé dans les pratiques vocales collectives des enfants. Les interprètes ? Les élèves des classes à horaires aménagés des écoles Cussonneau et Fratellini, des collèges Chevreul et Montaigne. Depuis septembre, ils travaillent par classe. Et, les 3 et 4 novembre, deux jours de stage intensif les ont rassemblés. Ils seront prêts pour Soleils d'hiver !
Le 16 décembre, 20 h, Le Quai.

Le plein d'animations pour les petits… et les grands

Qui dit Soleils d'hiver dit animations pour tous. Place du Ralliement, les amateurs de manège pourront profiter des chevaux de bois du Carrousel Palace 1900 jusqu'au 29 décembre, ou découvrir "Élodine et le pire Noël", un conte pour enfants joué au Grand-Théâtre, les 20, 21 et 22 décembre. De l'autre côté de la Maine, place La Rochefoucauld, le chapiteau du cirque franco-italien Beautour sera dressé du 17 décembre au 2 janvier. Noël passé, les festivités ne cessent pas pour autant. Du 28 au 30 décembre, le musée Jean-Lurçat et de la tapisserie contemporaine propose "Histoires de couleurs", un atelier-spectacle créé par Annie Peltier, invitant parents et enfants (18 mois à 5 ans) à participer.

Colette Pineau, conteuse du Père Castor

"Je viens de rôder trois histoires du Père Castor auprès de mes petits-enfants. Je pense que cela va marcher", s'enthousiasme Colette Pineau, une des dix bénévoles qui, pendant Soleils d'hiver, raconteront des histoires aux enfants et aux familles.
Pour la quatrième année, cette dessinatrice en architecture à la retraite va exercer ses talents de conteuse à l'espace Welcome. Toujours avec autant de plaisir. "C'est agréable de voir les yeux écarquillés des petits, les sentir captivés par le récit, accrochés à nos paroles." Pour cela, le centre communal d'action sociale accompagne les bénévoles en leur proposant une formation avec une professionnelle. Pour être une bonne conteuse, "il faut être à l'aise en public, savoir placer sa voix, parler lentement avec un vocabulaire simple et ne pas hésiter à associer le geste à la parole". Pour les textes, les conteuses sont libres de leur choix. L'important est qu'en dix minutes, l'imaginaire des enfants travaille.

Réservations à l'espace Welcome, 4, place Maurice-Sailland, 02 41 23 13 31.

THIERRY BONNET

l'école nationale supérieure des Arts et Métiers à l'occasion du "rendez-vous gourmand". Si les Angevins sont largement conviés à toutes ces dégustations, ils sont aussi invités à passer derrière les fourneaux en proposant leur propre recette de la bûche de Noël "Angers Loire Valley" (lire page suivante).

Les lumières de la ville

À partir du 3 décembre, les Angevins vont en voir de toutes les couleurs. "L'éclairage est totalement différent des années précédentes, confie Jacques Motteau. Avec des temps forts dans quatre lieux emblématiques : place du Ralliement, place Sainte-Croix, place du Pilori et carrefour Rameau". Cette création a été confiée à l'architecte scénographe Olivier Charrier de l'atelier Émergences : "L'idée est d'utiliser de grands décors, afin de valoriser les lieux dans leurs trois dimensions. Ainsi, place Sainte-Croix, la gare du train touristique mesurera 10 m de côté et s'élèvera à plus de 7 m de haut. Il faut aussi oser les couleurs chaudes et des ambiances changeant d'une rue à l'autre. J'ai retenu des motifs graphiques d'inspiration végétale, très lumineux, très festifs… des assemblages étonnants qui devraient marquer les esprits". Angers Loire Tourisme proposera d'ailleurs une

▶▶▶

24 heures de course à pied les 3 et 4 décembre autour de l'étang Saint-Nicolas à l'occasion du Téléthon, également présent rue Saint-Étienne et sur les places de la République et Mondain-Chanlouineau.

De belles leds économes

Six kilomètres de guirlandes et 350 décors illumineront le centre-ville et les quartiers. S'y ajoutent la mise en lumière d'arbres remarquables et une cinquantaine de décors fournis par les associations de commerçants des quartiers, installés et alimentés par la Ville.
Le budget des illuminations est stable – 300 000 euros –, mais la consommation baisse chaque année. "De 140 MWh en 2002, elle a chuté à 12 MWh l'an passé grâce à l'utilisation exclusive de leds, explique Nicolas Chauvineau, chargé des éclairages à la Ville. Cette année, elle ne sera que de 6,8 MWh grâce à des décors plus économes et parce que la Ville, qui les loue, bénéficie toujours des dernières technologies."

Projet d'illumination du Grand-Théâtre.

ATELIER ÉMERGENCES

THIERRY BONNET

Visites angéliques

Levez le nez pour voir les anges. Le 21 décembre, à 15 h, Angers Loire Tourisme propose une visite "angélique" d'Angers. "La ville compte plus d'une centaine d'anges, sans compter la tenture de l'Apocalypse et les lieux privés", indique le guide conférencier Jacques Rondeau. Dans ses pas, le public en découvrira une bonne trentaine, du 12e au 20e siècle, en bois, tuffeau, fer forgé, verre…
La visite durera deux bonnes heures sur un parcours de moins de 3 km entre la place Kennedy et la place Leclerc, adapté aux personnes à mobilité réduite. Jumelles de vue conseillées.
7 euros (réduit 5,50 euros). Inscriptions au 02 41 23 50 00 ou sur www.angersloiretourisme.com

découverte de ces illuminations de Noël à l'occasion des "Tram-versées" : un voyage en tramway depuis la station Terra Botanica jusqu'au Ralliement, suivi d'une déambulation dans le centre.

Des marchés de Noël aussi dans les quartiers

Place de l'Europe à Monplaisir ; place de la Madeleine dans le quartier Justices, Madeleine, Saint-Léonard ; avenue Patton et au centre Jacques-Tati, à Belle-Beille ; au Chapeau de gendarme et sur les places Jean-Vilar et Jean-XXIII, à la Roseraie ; place Ney, rue Bressigny…, les associations de commerçants et les habitants se mobilisent pour animer leur quartier. Au programme : illuminations, marchés de Noël, ateliers de fabrication de jouets, promenades en calèche avec le Père Noël, spectacles, chorales, jeux, dégustations… Dans la Doutre, les commerçants proposeront pour la première fois le 16 décembre, de 18 h 30 à 22 h, rue Beaurepaire, la Nuit des mille et une bougies.

À la table de Curno

"Cette cuisine a pour élément le délicieux beurre du pays, les vins qui donnent aux sauces leur grâce et leur finesse, les belles volailles bien nourries, les légumes frais et succulents…
Elle est essentiellement paisible et mijotée, une cuisine de cordons bleus. Mais cela ne veut pas dire qu'elle soit neutre, ni plate, ni sans malice…
Les plats angevins ont fréquemment des dessous imprévus et d'aimables surprises." C'est avec sa légendaire faconde que l'écrivain angevin Maurice Sailland, alias Curnonsky (1872-1956), décrit les mets de l'Anjou. Tout y est merveille. D'abord les poissons de Loire : brochets et aloses braisés au vin blanc, bouilleture d'anguilles, lamproie étuvée et tanche aux pruneaux… Mais également les viandes et volailles à l'origine du cul

Vaches de race charolaise élevées dans

Inventez la bûche de Noël "Angers Loire Valley"

**Marmitons, à vos fourneaux !
Un appel aux recettes est lancé pour créer la bûche de Noël "Angers Loire Valley" et valoriser les produits locaux. Seule condition pour participer : introduire au moins un ingrédient typique de l'Anjou. Si la création est retenue par un jury d'experts, elle sera commercialisée dès Noël 2012 dans les meilleures boutiques d'Angers. Avant cela, des professionnels angevins proposeront à la gagnante ou au gagnant leurs précieux conseils afin de faire de cette bûche une référence locale.
Coupon d'inscription à télécharger sur www.angersloirevalley.fr et à déposer au chalet "Angers Loire Valley, la vie en grand", rue Lenepveu, face au musée Pincé, à partir du 1er décembre. Clôture des inscriptions le 10 décembre, à 12 h.**

nsky, prince des gastronomes

de veau piqué, du gras-double piquerette, de la fricassée de poulet à l'angevine, des rillauds tièdes.
Sans oublier le vin, les légumes, les fruits (Ah ! le pâté aux prunes et la cerise du Guignolet !). De quoi définir l'Anjou comme "le paradis des digestions calmes", pour celui qui fut baptisé "prince des gastronomes", suite à la publication de "La France gastronomique", en 1919.
De ces vingt-huit guides consacrés aux cuisines régionales ressort la truculence du personnage. Entier comme le lait et piquant comme du piment, ce défenseur du bien manger a marqué son époque, avec pour devise : "Le secret d'une bonne santé ? La pratique raisonnée de tous les excès et l'abstention nonchalante de tous les sports."

PHOTO EXTRAITE DE "CURNONSKY, PRINCE DES GASTRONOMES", SIMON ARBELLOT

Maurice Sailland (à gauche), dit Curnonsky, le "prince des gastronomes" atablé avec son ami le docteur André Robine.

"À table Maurice", salle Chemellier, du 1er décembre au 15 janvier. L'occasion de (re)découvrir son œuvre, la richesse du patrimoine gastronomique angevin et les arts de la table. Visites-conférence et animations de groupe pour les enfants, notamment les scolaires. Entrée libre, tous les jours, de 11 h à 19 h (21 h pendant les nocturnes). De 15 h à 18 h, les 25 décembre et 1er janvier.

les basses vallées.
JEAN-PATRICE CAMPION

L'éleveur, l'oiseau et le bœuf des vallées

"L'île Saint-Aubin ? J'y allais déjà avec mon père quand j'étais gamin", sourit Bruno Menet. Depuis, il a repris l'exploitation familiale et dispose de 300 vaches de race charolaise. La moitié en pacage sur l'île Saint-Aubin, de mai à Noël, période de basses eaux. "Maintenir une activité agricole dans ces basses vallées contribue à leur entretien et à leur protection. Ces zones humides, véritables bassins tampons, sont indispensables en période de crues, souligne l'éleveur. Sans vaches, faune et flore y seraient également moins diversifiées. Et puis il y a le râle des genêts…" L'oiseau a donné son nom à un beau projet : "l'éleveur et l'oiseau".
L'idée : protéger le volatile, dont 75 % de la population séjourne dans cet environnement, tout en valorisant l'élevage pratiqué sur les quelque 23 000 hectares de prés des basses vallées angevines et de la vallée de la Loire.
"L'association « L'éleveur et l'oiseau, le bœuf des vallées », compte dix-huit adhérents, précise Odile Chancerelle, de la chambre d'agriculture. Tous engagés dans des mesures agro-environnementales : en plus d'un élevage extensif des races allaitantes charolaises ou limousines, ils pratiquent la fauche tardive pour ne pas gêner la nidification, et la fauche sympathique, en escargot, pour ne pas piéger les oiseaux."
Reste à valoriser la viande. Elle a des atouts : les bêtes broutent de l'herbe, quasiment leur unique nourriture, qui donne du goût à cette viande persillée. La marque "bœuf des vallées" garantit traçabilité et circuits d'approvisionnement courts, mais trois magasins seulement la vendent à Angers, Saint-Jean-de-Linières et Cheffes. "Cela ne représente que deux bêtes les bonnes semaines", déplore Bruno Menet. "Le potentiel de production est bien supérieur puisque 200 éleveurs remplissent les conditions d'élevage", précise Odile Chancerelle. La solution ? Séduire le consommateur et avant lui le boucher.
À découvrir à l'exposition "À table Maurice". Dégustations de viande au chalet Angers Loire Valley.

QUESTIONS À

Laurent Petit, président de la confédération générale de l'alimentation de détail et président des pâtissiers du Maine-et-Loire

Qu'attendez-vous de Soleils d'hiver ?
Cette manifestation est une formidable occasion de mettre en valeur les savoir-faire locaux. L'époque des fêtes de fin d'année est aussi propice à redécouvrir les artisans qui se mobilisent à longueur d'année pour proposer de bons produits. Il ne faut pas oublier que l'artisanat est un rempart à la standardisation des goûts. Chaque professionnel a l'art de mettre en avant la qualité des marchandises, d'y apporter une touche personnelle.
Cette manière de travailler sera présentée lors d'un rendez-vous gourmand qui se tiendra le 18 décembre, à l'école nationale supérieure des Arts et Métiers.

Autre actualité, l'appel aux recettes de bûche lancé auprès des pâtissiers amateurs.
C'est une idée originale qui vise à promouvoir Angers Loire Valley, la marque du territoire et, à travers elle, la richesse de notre patrimoine gastronomique. Le projet a pour mérite d'impliquer les habitants dans l'histoire d'un produit et d'y associer les pâtissiers. Ces derniers proposeront au gagnant des conseils techniques pour fabriquer un produit de bonne tenue, prêt à être commercialisé. L'important est de privilégier l'aspect gustatif de la recette. L'audace et la prise de risques ne paient pas toujours. Mieux vaut une création de facture classique réussie qu'une création originale ratée.

THIERRY BONNET

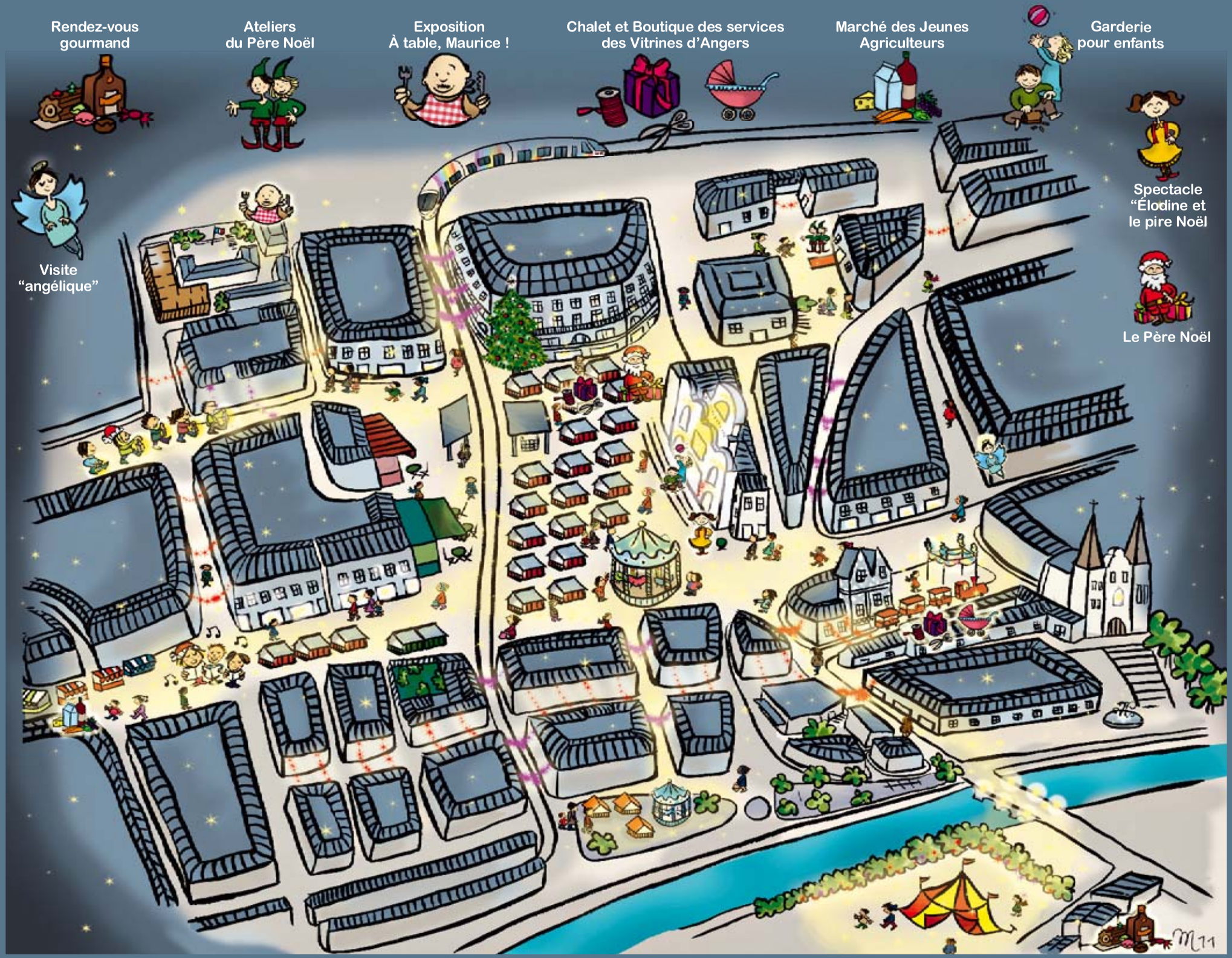
Rendez-vous gourmand
Ateliers du Père Noël
Exposition À table, Maurice !
Chalet et Boutique des services des Vitrines d'Angers
Marché des Jeunes Agriculteurs
Garderie pour enfants
Spectacle "Élodine et le pire Noël
Visite "angélique"
Le Père Noël

TRIBUNES

➔ En application de la loi « démocratie et proximité » du 27 février 2002, cette page est consacrée à l'expression de la minorité et de la majorité du conseil municipal.

AIMER ANGERS - MAJORITÉ

Une dynamique économique partagée, pour le développement du territoire

Comme partout en France, nous affrontons le regain de la crise. Notre territoire a ainsi connu un resserrement réel du nombre d'emplois, à partir du mois de juillet dernier. Plus que jamais, il est nécessaire de tracer des perspectives. Depuis plusieurs années, la politique volontariste menée auprès des acteurs, tant par la ville d'Angers que par son agglomération, a permis la mise en place d'une dynamique solide, gage de vitalité économique et commerciale.

L'attractivité commerciale, une histoire de convergences. Rares sont les grandes villes en France à avoir conservé, comme à Angers, un pôle commercial riche et diversifié en cœur de ville. Ce dynamisme particulier, qui a été renforcé avec l'arrivée de la première ligne de tramway, n'est pas le fruit du hasard. Il est avant tout le fruit d'une synergie de territoire qui, progressivement, s'est mise en place entre la collectivité et les professionnels.

Partenaires pour le territoire. Avec les associations de commerçants tout d'abord, très présentes pour l'animation du centre-ville, comme le vide-greniers de la rue Bressigny, qui pour la première fois, s'ouvrait aux exposants, particuliers et professionnels confondus, pour rencontrer un grand succès. Avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine et Loire (CCI) ensuite, quand les échanges réguliers et les convictions partagées offrent une bonne ambiance de travail dont bénéficient les services, pour permettre une accélération des projets. Avec à la clé des réalisations très concrètes, comme les plateaux piétonniers autour de la rue Bodinier, qui offrent un meilleur agrément aux visiteurs.

Soleils d'hiver, une initiative partagée avec tous. Chaque année, le grand rendez-vous festif de Noël réchauffe Angers de ses lumières et animations. Au fil des éditions, il est devenu avec les Accroche-cœurs, un grand rendez-vous rayonnant bien au-delà de la capitale des Andégaves. La preuve que cette dynamique partagée est aussi garante de l'attractivité commerciale.

Renforcer le plan d'action économique pour relever les nouveaux défis. Initié il y a deux ans pour faire face aux effets de la crise sur nos emplois, le Plan d'actions territorial de soutien aux entreprises et à l'emploi a permis de soutenir la création de 150 entreprises et de 1 000 emplois par l'attribution de prêts d'honneur et d'aides ciblées. Piloté par la communauté d'agglomération Angers Loire Métropole, ce dispositif était enrichi d'un volet destiné aux personnes en recherche d'emploi, visant à multiplier les points d'accès à l'information et à faciliter le contact candidat/employeur. Objectif atteint, symbolisé par le succès du forum pour l'emploi organisé dans le cadre de Made in Angers.

Une démarche active vers les chefs d'entreprise. Le plan d'action renforcé conforte et approfondit les pistes défrichées depuis deux ans. Avec 6 millions d'euros investis sur 2012 et 2013, il explore une véritable démarche volontariste de proximité et d'écoute des besoins des chefs d'entreprise, pour offrir un soutien logistique et informationnel aux entreprises créatrices d'emplois, et viser 1 000 emplois supplémentaires en 2012 et 2013. Comment ? À travers l'adoption du "Shéma directeur de l'économie et de l'emploi durables", qui doit offrir à chacun une vision commune du territoire à moyen terme. Et permettre d'agir de façon concertée.

La dégradation récente de la situation de l'emploi a touché particulièrement les plus fragiles. Pourtant, la crise économique, sociale, de la dette publique et de la croissance, n'est pas une fatalité. Les initiatives à l'œuvre sur notre territoire prouvent qu'il est possible de faire face, dans une dynamique partagée. C'est le sens de la politique que nous menons, pour tous les Angevins.

Vos élus de la majorité Aimer Angers

Zone Franche Urbaine de Belle Beille : des résultats à la hauteur des espérances

Lancée en 2004 pour soutenir le développement économique du quartier de Belle Beille, la Zone Franche Urbaine d'Angers affiche des résultats exemplaires.
Huit ans après son lancement, ce dispositif aura permis l'installation de 428 entreprises et la création de 958 emplois (dont 22 % issus du quartier). En conditionnant l'octroi d'exonération de charges fiscales à l'embauche des habitants du quartier, ce dispositif permet de soutenir le dynamisme économique au service de la cohésion sociale. Les entreprises ne s'y sont d'ailleurs pas trompées : la zone franche ne peut accueillir aujourd'hui toutes les structures candidates !
Dans le contexte actuel, cette zone franche est également riche d'enseignements : elle démontre que les politiques fiscales peuvent efficacement contenir les inégalités, grâce à une relocalisation des capitaux privés vers les quartiers qui en ont le plus besoin. Un élément supplémentaire générateur de lien social pour notre ville.

ANGERS, CHOISIR L'AVENIR - MINORITÉ

Impôts locaux : nos propositions

Comme nous l'avions annoncé au mois d'avril dernier, tous les Angevins : propriétaires, locataires, travailleurs pauvres, familles aisées ont pu constater la hausse importante de leurs impôts locaux. La majorité avait pourtant nié l'impact de ces augmentations "cette hausse (des impôts) aura un effet soit nul, soit extrêmement faible" ! Force est de constater que la réalité est toute autre.

Ces augmentations sont totalement infondées à la ville. Nous réitérons donc deux propositions, afin de soutenir les Angevins dans cette période si difficile :

■ **Reporter la construction de la piscine aqualudique, évaluée à 34 millions d'euros (hors coûts de fonctionnement évalués à 3 ou 4 millions d'euros). Un tel report permettrait à lui seul, d'éviter la hausse d'impôts à la ville.**

■ **Mettre en place un fonds de maîtrise des loyers et des charges alimenté par la "surtaxe foncière" acquittée par les bailleurs sociaux** (32,98 % à Angers contre 19,67 % en moyenne en France). **Ce fonds reversé aux offices HLM par la ville d'Angers, viendrait limiter ces hausses dans une période tendue économiquement et socialement.** En effet, cette taxe impacte les charges des bailleurs qui la répercutent sur leurs locataires. Pour Angers-Habitat par exemple, principal bailleur social de la ville, celle-ci représentait 13 % des charges en 2010 et 15 % dans le projet de budget 2012, soit plus 16 % en 2 ans. De même, il y a 20 ans, l'écart entre loyer pratiqué et loyer maximum autorisé par la loi y était de 32 %, il est aujourd'hui de 4 %. C'est dire combien la pression est forte, sur les locataires en particulier.

Nous demandons donc **la convocation rapide de la "Conférence des Loyers", avec l'ensemble des partenaires** (bailleurs, collectivités locales, associations de consommateurs et de locataires…) afin de réfléchir, ensemble à l'urgence de la situation, et trouver des pistes d'actions à expérimenter localement.

Pour de nombreuses familles, le logement demeure le dernier rempart contre l'insécurité et l'exclusion.

Les élus du groupe Angers,
Choisir l'Avenir
Contact : 02 41 05 40 37
et www.angers-avenir.fr

JEAN-PATRICE CAMPION

LES ANGEVINS AU RENDEZ-VOUS DES ASSOCIATIONS

➔ Encore un franc succès pour Agora, le forum des associations, qui s'est tenu les 5 et 6 novembre. Elles étaient 470, installées dans les allées du parc-expo afin de présenter leurs actions dans les domaines du sport, de la solidarité, de la culture, de l'insertion, des quartiers… De quoi confirmer la vitalité et la diversité du tissu associatif local et l'attachement des Angevins à l'engagement bénévole.

« Nous avons vu un spectacle de hip-hop avec le CNDC, je ne connaissais pas du tout, cela m'a plu ! **Anne-Marie Guard,** d'Angers Centre Animation

PHOTOS JEAN-PATRICE CAMPION

"JE SUIS VENUE ICI À LA RETRAITE, il y a un an et demi, pour avoir des activités et rencontrer du monde. Je fais du soutien scolaire et on se retrouve tous les mardis pour préparer le numéro de la "Gazette" et d'autres activités, dont les sorties de la charte. Je n'ai jamais vu autant de spectacles ! On nous les propose, nous choisissons et on y va en groupe. Moi qui ne me lie pas facilement, cela m'a permis d'aller vers les autres.

ILS S'ÉPANO CHARTE CUL

« Je savoure cette ouverture à la culture et j'incite les autres à en profiter

Jacqueline Tessier, association Consommation logement cadre de vie (CLCV) Les Justices

"DEPUIS QUATRE ANS, la charte culture et solidarité m'a permis de découvrir beaucoup de choses. Récemment, j'ai adoré l'orchestre Scènefonia, l'exposition Asie-Europe au musée Jean-Lurçat ou bien encore un spectacle de danse au Quai. Auparavant, je ne fréquentais pas ce genre de lieux, à cause du coût bien sûr. Aujourd'hui, je savoure cette ouverture à la culture et j'incite les personnes qui ont peu de ressources à en profiter : c'est important de sortir de son quotidien, y compris et surtout quand on traverse des difficultés.

« La participation à la charte m'a permis de faire plein de rencontres

Ghislaine Rouxeau, de l'association des habitants du Haut-des-Banchais

"QUAND JE SUIS ARRIVÉE DANS LE QUARTIER, j'étais isolée, mais j'ai connu l'association en 2000 et j'y suis entrée, en tant que trésorière et à la commission consacrée à la charte. Je sortais avant, mais surtout au cinéma et seule. Là, on va chez les gens leur proposer des spectacles, on y va avec eux, on leur demande ce qu'ils en ont pensé, ce qu'ils ont envie de voir ensuite. C'est très agréable de partager ces moments avec des personnes de tous les milieux. Je suis curieuse de nature, cela m'a permis de m'épanouir.

« Je suis devenu un fan de la grande musique

Bernard Piou, ATD Quart-Monde

“LA PREMIÈRE FOIS QUE JE ME SUIS RENDU À UN SPECTACLE avec le groupe d’ATD, il y a sept ou huit ans, c’était un concert de musique classique. J’ai découvert l’ONPL et j’ai été emballé. La deuxième fois, j’ai eu la chance d’assister à une répétition d’opéra… qui durait cinq heures ! Ces deux souvenirs restent mes grands coups de cœur, même si je suis partant pour toute nouvelle proposition : visite du château, théâtre, cinéma… Alors que je n’y connaissais rien il y a quelques années, je suis aujourd’hui un fan de la grande musique.

UISSENT GRÂCE À LA TURE ET SOLIDARITÉ

« Je vais tout voir, sauf s’il n’y a pas assez de places pour tout le monde, il faut partager

Lucette Barré, du centre Jacques-Tati

“DEPUIS 1995, je fais partie des Baladins et je participe aux sorties de la charte. Je suis toujours beaucoup sortie, mais avant cela dépendait de mes moyens financiers. Et je n’aime pas aller seule au concert ou au théâtre. Maintenant, je suis également bénévole. On est quatre ou cinq, on motive les autres, on les emmène. Cela nous apporte beaucoup. Il y a des rencontres au centre Jacques-Tati autour des spectacles et une réunion mensuelle de la charte avec les bénévoles des autres quartiers. On les revoit lors des sorties, c’est intéressant de faire connaissance.

« En faire profiter un maximum de personnes

Denise Foulon,
Resto-Troc de Belle-Beille

“IL Y A QUATRE ANS, je suis devenue bénévole par le biais du CCAS : je présente les spectacles proposés aux bénéficiaires de Resto-Troc, j’accompagne systématiquement le groupe, j’organise le transport si besoin… L’objectif est d’essayer d’en faire profiter le maximum de personnes et tous les ans nous voyons des têtes nouvelles, y compris des familles, très demandeuses de spectacles pour enfants. C’est un grand plaisir d’accompagner les bénéficiaires au théâtre, à l’opéra… et de les voir de plus en plus à l’aise. Certaines personnes ont même pris l’habitude de se rendre seules au centre de congrès pour les concerts gratuits de l’ONPL.

REPÈRES

■ La charte culture et solidarité favorise l’accès à la culture pour tous, notamment en proposant aux personnes adhérentes de trente-quatre associations relais des places à tarif avantageux et un accompagnement pour découvrir la programmation artistique de la ville. Vingt organismes culturels et services municipaux sont partenaires de ce dispositif.
■ En savoir plus sur www.angers.fr/vie-pratique/culture

REPÈRES
Superficie : 9,92 km²
Population : 10 700 habitants
Densité : 1 080 hab/km²
Âges : 41 % de 15 - 45 ans

➔ À Monplaisir, la vie est foisonnante : le marché animé, les établissements scolaires, les équipements sportifs et culturels nombreux. L'équipe municipale donne rendez-vous aux habitants du 7 au 14 décembre.

MONPLAISIR, QUARTIER HISTORIQUE ET TRÈS VIVANT

THIERRY BONNET/ARCHIVES

Mercredi 7 et dimanche 10 décembre, les élus rencontreront les habitants sur le marché.

Les Rendez-vous de quartier seront l'occasion de découvrir des lieux et équipements utilisés par de nombreux Angevins, comme le Chabada, boulevard du Doyenné. Il sera également question, à côté de la salle des musiques actuelles, de la future cité de la vie associative, dont l'ouverture est prévue en juin 2013.

Une rencontre de proximité permettra de découvrir l'îlot Nozay, entre la route de Briollay et le boulevard du Doyenné. Plus à l'est, près de la piscine, les Compagnons du devoir ouvriront les portes de leur maison. Rue Copernic, elle accueille 220 apprentis. Au cours de cette semaine, comme tout au long de l'année, il se passera beaucoup de choses autour de la place de l'Europe, cœur du quartier. Les nouveaux habitants seront accueillis à la résidence Alizés, rue de Haarlem. Des portes ouvertes à Lav'Plaisir permettront de découvrir les services proposés par l'association Consommation logement cadre de vie. Ces deux sites sont proches d'autres lieux de vie : la maison pour tous et la bibliothèque, le stade Marcel-Denis et, de l'autre côté, les locaux de la confédération syndicale des familles (CSF), la Corbeille-d'argent, résidence pour personnes âgées, et le centre Robert-Schuman avec l'association des habitants.

La place elle-même sera le théâtre du marché de Noël, le 10 décembre, dans le cadre de "Soleils d'hiver" (1). Y seront vendues notamment les réalisations des participants au "café déco" de la CSF, dans un décor de flocons géants, fabriqués par des habitants.

La place est au centre du projet d'aménagement urbain. Suite à la concertation menée en 2010, un schéma directeur a été élaboré et des études lancées. La rénovation du quartier devrait être le thème principal de la réunion publique du 14 décembre. Les jeunes seront à l'honneur, notamment avec la découverte du lycée Henri-Dunant, où les élèves accueilleront les habitants, et les portes ouvertes du local jeunes. Sans oublier la semaine "Filles - garçons : ensemble à Monplaisir" qui se tient dès fin novembre à la maison pour tous, en partenariat avec la Ville.

(1) Lire pages 17 à 24.

Rendez-vous de quartier du 7 au 14 décembre, réunion publique le 14, à 20 h, à la maison pour tous, 3, rue de l'Écriture. Programme sur www.angers.fr/rdv_quartier Contact, pôle territorial, 02 41 37 73 77.
"Filles - garçons : ensemble à Monplaisir", du 22 au 29 novembre, MPT, 02 41 43 84 09.

SES FIGURES

PHOTOS THIERRY BONNET

Marie Vandomme, présidente de l'Amicale sportive Monplaisir
Bénévole active au club depuis cinq ans, elle en a pris la présidence en juin. Également administratrice de la maison pour tous et de la Régie de quartiers, elle participe à tous les temps forts du quartier.

La compagnie de théâtre MAP est installée à Monplaisir et répète à la maison pour tous depuis près de neuf ans. Elle joue en salle mais investit aussi les espaces du quartier pour aller à la rencontre d'un public qui fréquente peu ou pas les théâtres.

Camille Perrier, confédération syndicale des familles
Dans le quartier depuis quarante et un ans, retraitée en 2000, elle est devenue une infatigable bénévole. Actions sur le logement, "cafés déco", "balcons fleuris"…, elle est sur tous les fronts.

SES PROJETS PHARE

Des jardins en pied d'immeubles, c'est un projet, pour juin 2012, porté par la Régie de quartiers à la demande des habitants. Il devrait comporter une parcelle pédagogique et une douzaine de jardins individuels. Une salariée de la Régie soutiendra les jardiniers.

CABINET CRESPY / AUMONT

La cité de la vie associative ouvrira ses portes en 2013, au Doyenné. Lieu d'accueil, de promotion, d'information et de formation pour toutes les associations angevines, elle comprendra une plate-forme logistique pour les associations caritatives.

Filles - garçons, ensemble à Monplaisir : une semaine sur ce thème se déroule à la maison pour tous. C'est l'aboutissement d'une réflexion sur la place des filles… et donc celle des garçons, pour initier une dynamique dans ce domaine sur le quartier.

SES LIEUX DE VIE

La maison pour tous, rue de l'Écriture, ressemble à son hall : accueillante. Outre les activités pour enfants, jeunes, adultes et familles, elle propose une programmation culturelle, des fêtes, des semaines thématiques… et La Pergola, bar sans alcool très fréquenté et animé.

Deux foyers de jeunes travailleurs dans le quartier. Le plus grand, Alizés, rue de Haarlem, propose aussi un service de restauration ouvert à tous et très apprécié. Certaines de ses salles accueillent régulièrement des forums thématiques, des réunions…

Le parc Hébert-de-la-Rousselière, au bout du boulevard Copernic, est une oasis de verdure au cœur du quartier. En 2008, il a été réaménagé, ainsi que ses abords : l'espace devant la piscine, la passerelle… Une aire de loisirs avec jeux pour enfants a été installée.

➔ Nous avons choisi de rechercher les “premières fois” qui ont façonné la ville. Des “premières fois” souvent oubliées, mais qui déterminent notre vie d’aujourd’hui…

LA PREMIÈRE SALLE DE SPORT

J. EVERS, ARCH. MUN. ANGERS, FONDS DACC-INTER CE COLL. PART. M. CONVENANT

La salle lors d’une manifestation sportive, vers 1925.

ARCH. MUN. ANGERS, 94 M 39

La salle de gymnastique Montaigne, lors de sa création.

Le sport commence à se développer à Angers dans les années 1870-1900. Le 29 décembre 1912, la grande entreprise Bessonneau crée un club sportif devenu en 1926 le club sportif Jean-Bouin. Il dispose d’une magnifique salle, construite en 1910-1911 au cœur des usines, avenue Montaigne : la première salle de sport de la ville. Employés et ouvriers y sont admis gratuitement de 13 à 20 ans. Modèle du genre, elle est longue de 38 m, large de 21 et haute de 14. L’éclairage électrique excellent et les haut-parleurs permettent d’y organiser des tournois publics. L’équipement fixe comporte deux portiques accrochés à la charpente, des panneaux métalliques de basket, des poteaux de volley-ball et un matériel complet de gymnastique. Une séparation latérale forme une série de petites pièces surmontées d’une tribune : bureau, salle de réunion, cabinet médical, salle de lecture-bibliothèque, vestiaire, lavabos et WC, magasin aux agrès. Derrière le vestiaire, une salle de douches est aménagée très soigneusement, avec ses cabines cloisonnées de marbre rouge de Durtal. La tribune des spectateurs sert en temps ordinaire pour la culture physique, l’entraînement des boxeurs… Elle est pourvue de grandes glaces, de tapis et d’espaliers suédois. Julien Bessonneau confie la direction sportive du club au professeur parisien Rodolphe Trachet. Les cours se déroulent après la fermeture des usines, de 18 h à 20 h. La culture physique est complétée par la gymnastique aux agrès, les sports de défense, les poids et haltères, le saut. Les jeux de ballon sont très pratiqués. Pour entretenir l’émulation, des championnats sont organisés et même des journées nationales, appelées “Journées Bessonneau”. La salle Montaigne, aussi importante qu’elle soit, doit être enrichie, vers 1920-1921, d’une salle affectée au tennis (aujourd’hui démolie). En 1955, le bâtiment devient propriété municipale. Il est rebaptisé salle Valentin-Cailleau en 1983, du nom d’un dirigeant sportif très connu à Angers.

Sylvain Bertoldi
Conservateur des Archives d’Angers

Retrouvez la chronique intégrale sur www.angers.fr

LE GUIDE

SPECTACLE

APRÈS LA GLACE, L'AIR

La glace, l'eau, la vapeur, l'air : des éléments naturels que la Compagnie Non Nova, de Phia Ménard, explore pour son projet I.C.E., Injonglabilité Complémentaire des Éléments. Soutenu par Le Forum des arts vivants-Le Quai, dans le cadre de sa démarche de sensibilisation au changement climatique, ce projet s'est ouvert en février 2009 avec l'eau sous forme de glace. Le second volet porte sur l'air, avec deux spectacles. Loin du cirque et de la jonglerie, "L'après-midi d'un Fœhn", spectacle jeune public, est une histoire chorégraphique de marionnettes et de sacs en plastique, construites sous les yeux du public, avec des courants d'air. "Vortex" est la quête d'une impossible stabilité, épreuve du corps en transformation dans un univers en érosion, indomptable. Deux spectacles pour une invitation à l'expérience, tentative utopique de maîtriser la matière, entre danse, théâtre et performance.

L'après-midi d'un Fœhn, 7 et 10 décembre, 11 h et 15 h. Vortex, 5 au 10 décembre, lundi et mardi, 19 h 30, et du jeudi au samedi, 20 h 30. Café-forum, "Le temps qu'il fait, le temps qu'il est", 7 décembre, 19 h 30.

THIERRY BONNET

Autour de Nicolas Dufetel (2e à gauche), les professeurs du conservatoire qui donneront le concert du 29 novembre : de gauche à droite, Geïdik Wiot, Joëlle Lemée, Pierre Dissert, Odile Thary, Valérie Montembault et Hélène Desmoulin (manque Élisabeth Chaverdian).

MUSIQUE

LISZT 2011 À ANGERS

Décembre 1845, l'Europe est en pleine "Lisztomania" et le compositeur est à Angers. Il donne deux concerts triomphaux au Grand-Théâtre et retrouve son ami David d'Angers ; leur correspondance est d'ailleurs en partie conservée à la médiathèque Toussaint. Cet attachement à la ville sera rappelé par la pose d'une plaque au Grand-Théâtre, le 6 décembre, à 18 h 30. Angers va célébrer l'année Liszt à cette occasion. Coïncidence : le conseiller artistique et historique de l'année Liszt en France, Nicolas Dufetel, est Angevin. Il a commencé à jouer Liszt lorsqu'il était l'élève d'Hélène Desmoulin au conservatoire. Depuis, il a consacré un doctorat au compositeur et deux livres(1). En 2005 déjà, il avait organisé à Angers deux journées Liszt. Le 23 novembre, il donnera une conférence sur "Liszt et la vie musicale à Angers au 19e siècle". Deux autres sont prévues : sur les œuvres oubliées de Liszt par Bertrand Ott, ancien professeur au conservatoire, et sur son amitié avec Schumann, par la musicologue Brigitte François-Sappey. La bibliothèque propose un spectacle musical et littéraire de La Flibuste, "Franz Liszt, une intimité entre deux mondes". Il précédera deux concerts au Grand-Théâtre. Le premier, "Liszt aux multiples visages", sera donné par les professeurs du conservatoire et le chœur d'enfants. Ils interpréteront des transcriptions, deux œuvres en trio, un chœur de Noël et la Dante-Symphonie. Cette œuvre comporte un épisode consacré à l'histoire de Paolo et Francesca, représentée dans le célèbre tableau d'Ingres conservé au musée des beaux-arts. En clôture, les Mardis musicaux proposent un concert lecture, "Liszt à la lettre". Le comédien Alain Carré lira les "Lettres d'un bachelier ès musique", écrites en français par Liszt – document exceptionnel sur la vie artistique du 19e siècle –, tandis que le pianiste François-René Duchâble interprétera des œuvres du compositeur, et de Beethoven, Chopin, Schumann.
Ce "Liszt 2011 à Angers" n'oublie pas les jeunes : les grands élèves du conservatoire pourront suivre une master classe avec Bruno Rigutto, pianiste de légende.

(1), "Franz Liszt, un saltimbanque en province", avec Malou Haine, Symétrie, et "Liszt et le son Erard", à paraître.

Le 23 novembre, à 18 h, au conservatoire, conférence de Nicolas Dufetel.
Le 26, à 17 h 45, à la médiathèque Toussaint, spectacle musical et littéraire (répétition, le 25, à 18 h, à la bibliothèque Annie-Fratellini).
Le 29, à 19 h, au Grand-Théâtre, conférence de Bertrand Ott ; à 20 h 30, concert "Liszt aux multiples visages".
Le 6 décembre, au Grand-Théâtre, conférence de Brigitte François-Sappey, à 19 h 15, puis concert des Mardis musicaux, à 20 h 30.
www.anneeliszt.com

www.angers.fr/crr

FESTIVAL

BULLES À GOGO LES 3 ET 4 DÉCEMBRE

Une cinquantaine d'auteurs seront au festival Angers BD, les 3 et 4 décembre. Parmi eux Griffo, l'auteur de la série "Sherman" et de l'affiche de cette 13e édition. On le retrouvera au rayon "expos" ainsi que François Boucq, qui animera une conférence samedi à 17 h, mais aussi Cromwell, Cardona et Torta et Marc-Antoine Mathieu. Une fois de plus, l'auteur angevin réinvente la BD avec son dernier album "3 secondes". Du 25 novembre au 17 décembre, la médiathèque Toussaint consacre une exposition à Cyril Pedrosa, lauréat de Quai des bulles avec "Portugal".
Centre de congrès. 3,50 euros (2 jours : 5 euros), gratuit moins de 10 ans. Samedi, de 11 h à 18 h 30,

EXPOSITION

ZHAN XIAO

IMAGES CHIC ET CHOC DE LA CHINE

Fabriqué en Chine, c'était la "caméra du peuple". Les clichés de Zhan Xiao sont pris avec ce fameux Holga, donnant aux scènes qu'il photographie une ambiance si étrange. Ses images sont à découvrir au Grand-Théâtre à l'occasion du second anniversaire de l'Institut Confucius à Angers. L'exposition accueille trois autres photographes chinois, offrant aux Angevins de véritables "tranches de vie". Sans fard, comme les clichés en noir et blanc de Sun Yanchu ; les très beaux sépias de Lu Yanpeg ; ou les scènes underground de Ren Hang. Au final, quatre regards révélant "les hauts et les bas" de la société chinoise, comme le suggère le proverbe "Suan Tian Ku La", en titre de l'exposition. "Ces photographes comptent parmi les artistes les plus en vue et participent au bouillonnement culturel actuel en Chine", se félicite Charlotte Le Sourd, directrice de l'Institut.
Suan Tian Ku La, jusqu'au 30 novembre, au Grand-Théâtre. Entrée libre.

THÉÂTRE

Une princesse au Quai…

… mais transformée en steak frites ! La création du Nouveau Théâtre d'Angers (NTA) est un spectacle pour les grands mais, pour l'écrire, Christian Oster s'est inspiré de quatre de ses contes… plutôt déjantés, pour enfants. Et Frédéric Bélier-Garcia, directeur du NTA, se délecte à mettre en scène princesse belle ou moche, prince charmant ou pas, ogre timide, fée en panne de magie… Quelques représentations ont lieu au Quai en décembre, avant la reprise de la pièce à Paris, Lorient, Marseille puis… Angers, en février.

"La princesse transformée en steak-frites", du 20 au 23 décembre et du 27 février au 17 mars, Le Quai.

MUSIQUE

L'ensemble Amarillis au château "Sans-Souci"

Une fête brillante et galante… C'est l'invitation de l'ensemble de musique baroque Amarillis, pour son prochain concert. Il sera donné pour la sortie de son douzième disque, A Music Party (1), consacré à des quintettes de Johann Christian Bach.
Le concert proposera des œuvres de Bach, Quantz et Janitsch, qui tous venaient charmer Frédéric II de Prusse dans son palais proche de Potsdam, le splendide château "Sans-Souci". Amarillis, ensemble à géométrie variable, jouera dans sa formation à six instrumentistes. Autour de la flûte à bec et du hautbois baroque d'Héloïse Gaillard, directrice artistique, et du clavecin de l'Angevine Violaine Cochard, chef de chant, résonneront un traverso (flûte traversière baroque), un violon, un alto et un violoncelle. La Ville vient d'établir un partenariat avec Amarillis, labellisé "ambassadeur artistique d'Angers" !
(1) Label AgOgique, Harmonia Mundi, disponible lors du concert.

"Une soirée festive au Sans-Souci", le 15 décembre, 20 h 30, chapelle des Ursules. Réservations : 02 41 87 28 33. www.amarillis.fr

Violaine Cochard et Héloïse Gaillard, d'Amarillis.

Marisol Montalvo.

MUSIQUE

Concert de voix d'anges

Trois semaines avant Noël, l'Orchestre national des Pays de la Loire (ONPL) convoque les anges… Au programme : une œuvre pour cordes du compositeur américain Aaron Jay Kernis au titre éloquent – "Musica celestis" –, puis les Kindertotenlieder (Chants sur la mort des enfants) de Mahler. Et enfin, le Requiem de Fauré, dont le compositeur disait : "Quelqu'un l'a appelé une berceuse de la mort. Mais c'est ainsi que je sens la mort, comme une délivrance heureuse, une aspiration au bonheur au-delà…"
John Axelrod, direction, Marisol Montalvo, soprano, Nmon Ford, baryton, chœur de l'ONPL dirigé par Valérie Fayet. Les 4 (17 h) et 9 (20 h 30) décembre, centre de congrès. www.onpl.fr

EXPOSITION

Ateliers ouverts

Dix-huit artistes angevins, peintres, graveurs, sculpteurs, vidéastes, licières, photographes… ouvrent leur atelier les 26 et 27 novembre. L'occasion pour le public de se familiariser avec la création contemporaine à travers un circuit de dix-sept ateliers à Angers, Trélazé, Mûrs-Érigné, les Ponts-de-Cé et Bouchemaine.
26 et 27 novembre, 10 h à 19 h. Entrée libre. Ateliers d'artistes : 02 41 68 56 43 ou www.ateliersartistesangers.com

MUSIQUE

Pop française, reggae et rock texan au Chabada

L'Igloo souffle ses 10 glaçons au Chabada le 25 novembre avec le nouveau show d'ASM : hip hop funk, MC's, grosse section de cuivres et mix vidéos en live. Le 2 décembre, place à Millow. Le guitariste chanteur a passé trois ans sur les routes et donné plus de 300 concerts. Il s'arrête à Angers avec son dernier album "North and South". Suivront, le 5 décembre, The Gladiators, groupe de reggae né dans les années 60 à la Jamaïque et, le 8, la pop française aux textes subtilement troussés du duo Archimède. Mais dès le 23 novembre, le Chabada propose un second rendez-vous rock dans le cadre de son "Austin/Angers Roundtrip". Après Black Joe Lewis & the Honeybears, voici Sleep Over et Pure X. L'occasion de découvrir des groupes venus d'Austin au Texas, ville jumelée avec Angers. Là-bas se déroule le fameux festival SXSW où une délégation angevine – composée notamment d'artistes locaux – sera présente en mars prochain.
Le Chabada, 02 41 96 13 40, www.lechabada.com

Archimède.

PIERRE DAVID
Josep Grau-Garriga.

EXPOSITION

Hommage à Grau-Garriga

L'artiste catalan Josep Grau-Garriga, décédé en août, était très lié à Angers. Suite à des donations, plusieurs de ses œuvres font partie des collections angevines. Une salle lui est d'ailleurs consacrée au musée Jean-Lurçat et de la tapisserie contemporaine. En hommage, trois œuvres sont actuellement installées au musée des beaux-arts : "Signe y materia" tapisserie de 1968 ; "Espoir", peinture de 1989 ; et "L'esprit du baroque" dessin de 2010. Une photo et une biographie complètent cette présentation.

Jusqu'au 15 janvier, musée des beaux-arts, Passage des musées, accès libre du mardi au dimanche, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

WILFRIED THIERRY

DANSE

Belle saison pour découvrir la danse

Présenter à chaque fois un mini-festival de danse : deux spectacles d'un même chorégraphe ou un même thème décliné par deux artistes avec, entre les deux, une rencontre pour en savoir plus… C'est le principe de la saison "Diptyques" proposée par la chorégraphe Emmanuelle Huynh et le centre national de danse contemporaine. Sept rendez-vous offriront autant d'occasions de découvrir la danse contemporaine à travers des spectacles différents, pleins de poésie, souvent drôles. La chorégraphe belge Anne Teresa De Keersmaeker inaugurera la saison avec, le 30 novembre, "Rosas danst Rosas", pièce écrite en 1983 devenue depuis "historique", puis "En Atendant", le 2 décembre. Elle rencontrera le public le 1er décembre.

LES SPORTS

JEAN-PATRICE CAMPION

ÉVÉNEMENT

Angers accueille les championnats de France de natation

45 secondes et 69 centièmes.
Le 7 décembre 2008, les gradins Jean-Bouin vibrent pour l'exploit d'Alain Bernard qui vient de battre le record du monde du 100 m nage libre en petit bassin. Même si la marque est annulée quelques jours plus tard par Amaury Leveaux, l'exploit est encore dans les têtes angevines. Bonne nouvelle, la Ville et le club Angers Natation accueillent à nouveau les championnats de France dans le bassin de 25 mètres de la piscine Jean-Bouin, du 2 au 4 décembre.
Cette fois, l'événement se tient avant deux rendez-vous majeurs : les championnats d'Europe et les Jeux Olympiques de Londres. L'affiche promet donc d'être belle. Hormis les deux nageurs précités, sont annoncés : les champions du monde Jérémy Stravius et Alexianne Castel, le médaillé olympique Hugues Duboscq, la jeune médaillée des mondiaux de Shanghaï, Mélanie Hénique… Mais également Charlotte Bonnet, Sophie de Ronchi, Ophélie Cyrielle Étienne, Lara Grangeon, Mylène Lazare, Aurore Mongel, Benjamin Stasiulis, Boris Steimetz…
Du beau monde en quête de titres et de bons chronos.
Du 2 au 4 décembre, piscine Jean-Bouin. Séries le matin à partir de 9 h ; finales A et B l'après-midi.
Renseignements : Angers Natation, 02 41 80 65 79, www.angers-natation.com

ANIMATIONS

Sur glace ou sous l'eau, le Père Noël fait du sport

Noël oblige, les équipements sportifs de la Ville se mettent au diapason. À commencer par la patinoire qui propose en décembre des animations et des jeux dans une ambiance "grand froid". Au programme des samedis 3, 10 et 17 : neige artificielle et activités sur la glace pour les petits et les grands (quizz, danse, bowling…). La féerie de Noël se poursuit du 17 au 24 avec décor hivernal, sapins, chants et rencontre avec le Père Noël, le 24, de 14 h 30 à 16 h 30.
Mercredi 14 décembre, à partir de 15 h, ce dernier sera dans la piscine Jean-Bouin, à trois mètres de profondeur, au côté des enfants de plus de 8 ans souhaitant s'initier à la plongée.

Patinoire, allée du haras, 02 41 88 23 80.
Plongée à la piscine Jean-Bouin, boulevard Pierre-de-Coubertin. Inscription à partir du 5 décembre au 02 41 79 70 20.

AGENDA

THIERRY BONNET / ARCHIVES

1 La Vaillante rencontre Saint-Maur, le 29 novembre.

2 Les basketteuses de l'UFAB reçoivent le club d'Ifs le 10 décembre.

3 Rencontre interclubs de water polo, le 27 novembre, à Jean-Bouin.

4 Le SCO rugby accueille Saint-Sébastien, le 20 décembre, à la Baumette.

JEAN-PATRICE CAMPION / ARCHIVES

THIERRY BONNET/ARCHIVES

THIERRY BONNET / ARCHIVES

25 novembre
Basket
ABC / Centre fédéral
20 h, Jean-Bouin

26 novembre
Basket féminin
UFAB / Stade poitevin
20 h, Villoutreys

26 et 27 novembre
Tir à l'arc
Qualif. championnat de France, salle Belle-Beille

27 novembre
Volley
SCO / Saint-Denis-en-Val, 16 h, Les Plantes

Water polo
Interclubs - 15 ans, Jean-Bouin, 14 h

29 novembre
Tennis de table
La Vaillante / Saint-Maur
20 h, salle Jean-Moulin

30 novembre
Courses hippiques
Galop, 13 h, Éventard

2 décembre
Hockey sur glace
Ducs d'Angers / Neuilly-sur-Marne
19 h, Patinoire

Football
SCO / Clermont
20 h, Jean-Bouin

2 au 4 décembre
Natation
Championnats de France, Jean-Bouin

3 décembre
Volley
SCO / Rezé
19 h, Les Plantes

Handball
Angers Noyant / Nancy
20 h 30, Jean-Bouin

3 et 4 décembre
Tennis de table
Critérium fédéral, salle Jean-Moulin

6 décembre
Basket
ABC / Saint-Quentin
20 h, Jean-Bouin

9 décembre
Tennis de table
La Vaillante / Brême
coupe d'Europe
19 h 30, Jean-Bouin

10 décembre
Basket
Étoile d'Or Saint-Léonard / Saint-Fulgent
20 h, Villoutreys

Voile
Régate, lac de Maine

Basket féminin
UFAB / Ifs
20 h, salle de la Roseraie

Water polo
Angers / Chartres
18 h, Jean-Bouin

11 décembre
Football féminin
Angers CBOS / Poitiers
15 h, L'Arceau

Courses hippiques
Mixte, 13 h, Éventard

16 décembre
Handball
Angers Noyant / Aix
20 h 30, Jean-Bouin

17 décembre
Baby-basket
9 h - 18 h, Jean-Bouin

Basket
ABC / Orchesien
20 h, Jean-Bouin

18 décembre
Courses hippiques
Trot, 13 h, Éventard

Rugby
Angers / Saint-Sébastien, 15 h, La Baumette

20 décembre
Tennis de table
La Vaillante / Cestas
20 h, salle Jean-Moulin

Football
SCO / Metz
20 h, Jean-Bouin

CKCA

RENDEZ-VOUS

Biathlon au lac de Maine

Pas de tir à la carabine ni de ski de fond au menu du 23e biathlon d'Angers, dimanche 4 décembre au lac de Maine. Mais 5 000 m de canoë ou de kayak et autant de course à pied pour les plus aguerris. L'épreuve est organisée par le CKCA et s'adresse majoritairement aux licenciés des Pays de la Loire, même si les particuliers peuvent s'inscrire. Au total, cent cinquante participants sont attendus, des poussins aux seniors. "Le biathlon permet de clore la saison avant l'arrivée de l'hiver peu propice à la pratique du canoë-kayak, explique Benoît Bayeux, du CKCA. C'est aussi un bon moyen de commencer à mobiliser les sportifs et les bénévoles en vue des championnats de France qui se tiendront du 7 au 9 avril, au lac de Maine."

Renseignements et inscriptions au CKCA, Pavoa, 75, avenue du lac de Maine, 02 41 72 07 04, www.ckca.fr

0 800 49 05 05 > MAIRIE 5 SUR 5

Numéro gratuit depuis un poste fixe pour signaler tout problème : banc endommagé, lampadaire défectueux, nid de poule, tags, vitres brisées, désinfection, dératisation, intervention de propreté…

INFOS PRATIQUES

HÔTEL DE VILLE
Boulevard de la Résistance-et-de-la-Déportation,
du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30 ; le samedi, de 9 h à 12 h
02 41 05 40 00

POLICE MUNICIPALE
les lundis et samedis de 9 h à 18 h 30,
du mardi au vendredi de 9 h à 20 h
02 41 05 40 17

OBJETS TROUVÉS
02 41 05 44 79

BUS www.irigo.fr
02 41 33 64 64

TAXIS
Anjou Allo Taxi **02 41 87 65 00**
Accueil Taxi Angevin **02 41 34 96 52**

URGENCES
Pompiers 18
Police secours 17
Samu (urgences vitales) 15
Médecin de garde (urgences non vitales)
02 41 33 16 33
Samu social (sans-abris) 115
Urgences - CHU
02 41 35 37 12
Maison médicale de garde
02 41 32 54 49
Urgences - Clinique de l'Anjou
02 41 44 70 70
Centre antipoison
02 41 48 21 21
Clinique de la main
02 41 86 86 41
Urgences dentaires (week-end)
02 41 87 22 53
Sécurité Gaz GRDF 24h/24
0800 47 33 33 **numéro vert**
Dépannage ERDF 24h/24
0810 333 049 **numéro azur**
Eau 02 41 05 50 50
Assainissement
02 41 05 51 51

Pharmacies de garde
Les nuits, dimanches et jours fériés.
32 37 0,34 € la minute, prix d'un appel local à partir d'un poste fixe.

VIE QUOTIDIENNE
Des lieux où vous trouverez des réponses à vos questions.

Point info famille
Hall de l'hôtel de ville,
du lundi au vendredi,
de 9 h à 17 h 30,
samedi, de 9 h à 12 h
02 41 05 45 80

Centre d'information jeunesse
5, allée du Haras
(face à la patinoire),
lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 13 h à 18 h ;
le mercredi, de 10 h à 18 h ;
le samedi, de 10 h à 12 h
02 41 87 74 47

Pass'âge
plateforme gérontologique
(Clic - agence conseil
personnes âgées et réseau
de santé), 16 bis, av. Jean-XXIII,
du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
0800 250 800

Centre communal d'action sociale
Esplanade de l'hôtel de ville,
du lundi au vendredi,
de 9 h à 17 h 30
02 41 05 49 49

Accueil logement
68, rue du Mail,
lundi, de 14 h à 18 h ;
mercredi, de 10 h à 18 h ;
mardi, jeudi et vendredi, de
10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h
02 41 05 50 55

Maison de la justice et du droit
3, boulevard Picasso,
lundi, mardi, mercredi
et vendredi, de 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30 ;
le jeudi, de 13 h à 20 h
02 41 45 34 00

Maison départementale des personnes handicapées
35, rue du Château-d'Orgemont,
du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
0800 49 00 49

ENVIRONNEMENT/SANTÉ PUBLIQUE

Environnement et cadre de vie
Bruit, insalubrité, pollution…
02 41 05 44 18

Vaccinations
02 41 05 44 30

Point d'accueil santé solidarités (Pass)
5, rue de Crimée
02 41 88 87 40

Douches municipales
2, rue Léon-Jouhaux
02 41 20 30 84

Qualité de l'eau
02 41 79 73 90

Déchets et collectes sélectives
numéro vert
0800 41 88 00

Déchèteries d'Angers Loire Métropole et recyclerie d'Emmaüs
du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h
et de 14 h à 18 h ;
le samedi, de 8 h 30 à 18 h ;
le dimanche, de 8 h 30 à 12 h.
Fermées les jours fériés.

ASSISTANCE ET ÉCOUTE

ALCOOL
Centre d'alcoologie
02 41 44 08 72
Alcooliques anonymes
02 41 48 49 48
Vie libre **02 41 86 07 22**
Alcool assistance 49
02 41 32 79 17

DROGUE
Drogues info service
(numéro vert) **0800 23 13 13**
Consultation parents/jeunes
Centre d'accueil 144
02 41 47 47 37

JEUNESSE
Maison des adolescents
02 41 80 76 62

MALTRAITANCE
Allo enfance maltraitée
24h/24, gratuit **119**
ALMA Anjou (maltraitance personnes âgées et handicapées) **02 41 44 91 48**
SOS femmes **02 41 87 97 22**
Violences conjugales
39 19 (prix d'un appel local)

MÉDIATION ET AIDE AUX VICTIMES
Halde discriminations
08 1000 5000
Médiation familiale et conjugale (CAF)
02 41 81 14 17
Médiation 49
02 41 68 49 00
Adavem 49
02 41 20 51 26
Aavas (aide aux victimes d'abus sexuels) **02 41 36 02 07**
Anvac (aide aux victimes d'accidents) **02 41 93 03 13**

SEXUALITÉ
Planning familial **02 41 88 70 73**
Info contraception et IVG
0800 834 321

SIDA
Sida info service
0 800 840 800 (numéro vert)
Aides **02 41 88 76 00**
Centre de dépistage
02 41 35 41 13

MAL-ÊTRE DÉTRESSE
Sos amitié (24h/24)
02 41 86 98 98

TABAC
Tabac info service 0,15 €/mn
39 89

Retrouvez toute l'actualité sur internet : www.angers.fr

Angers, destination cœur de ville pour vivre un Noël en grand

4 nocturnes
en cœur de ville
3, 9, 16 et 23 décembre

ANGERS LOIRE VALLEY
LA VIE EN GRAND